

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 3.1
Assemblée du: 4 MARS 2015
Résolution numéro: CA-2015-038

Recommandation

STM-4508-04-13-25

D'AUTORISER l'augmentation de l'enveloppe budgétaire du BLOC 10 du contrat STM-4508-04-13-25, adjugé à la firme Équipement de sécurité Universel Inc. au conseil d'administration de novembre 2013, (Résolution CA-2013-303), pour la fourniture de bottines, bottes et souliers pour les employés de la STM, pour un montant de 15 655,58 \$, plus les taxes de 2 344,42 \$, le tout pour un montant maximum de 18 000,00 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 18.000,00 \$ Toutes taxes incluses

Requérant : Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 9/12/2015

Signature :

D.E. responsable : Ress. humaines et services partagés

Nom : Alain Brière

Titre : Directeur exécutif

Date : 18/12/2015

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin

En novembre 2013, (Résolution CA-2013-303), la STM a octroyé un contrat pour la fourniture de bottines, bottes et souliers pour les employés de la STM, pour une période de vingt quatre (24) mois.

L'enveloppe budgétaire alors autorisée pour le BLOC 10 de ce contrat est désormais insuffisante. Le contrat se terminant le 31 décembre 2015, il est nécessaire de procéder à une augmentation de l'enveloppe budgétaire afin d'assurer l'approvisionnement en bottines, bottes et souliers jusqu'au terme du contrat.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 27/01/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4508-04-13-25
Fourniture de bottines, bottes et souliers pour les employés de la STM

Démarche, solution proposée et conclusion

Historique d'adjudication:

Contrats : STM-4508-04-13-25
Nature de l'autorisation : contrats de base
Résolution: CA-2013-303
Montant autorisé TTI (sans contingences) (BLOC 10): 12 934,69 \$
Période couverte: janvier 2014 à décembre 2015

La présente recommandation vise à autoriser l'augmentation de l'enveloppe budgétaire du BLOC 10 du contrat actuel.

Justification de l'augmentation d'enveloppe :

À l'été 2013, lors du lancement de l'appel d'offres, les besoins estimés de la STM pour les bottines, bottes et souliers faisant partie du BLOC 10 de l'appel d'offres étaient de 11 250,00 \$. Ce chiffre tenait compte d'un besoin de 125 paires de souliers pour les vingt quatre (24) mois couverts par le contrat à un prix moyen unitaire après escompte de 90,00 \$. Ces chiffres étaient basés sur un historique d'achat des dernières années. Dans la réalité, ce montant a été totalement dépensé à l'intérieur d'une période de douze (12) mois selon les paramètres suivants : 109 paires de souliers à un prix moyen de 106,57 \$ incluant les taxes. Ainsi, en vertu des différentes conventions collectives, la STM s'est engagée à fournir gratuitement les souliers et bottines de travail, lorsque requis. Sans augmentation de l'enveloppe budgétaire, la STM n'aurait pas les fonds nécessaires pour le faire.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Division approvisionnement exploitation

Nom : Élane Thibodeau

Titre : Administrateur de contrats

Date : 27-05-2015

Signature : 

Service : Direction Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 9/2/2015

Signature : 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4508-04-13-25
Fourniture de bottines, bottes et souliers pour les employés de la STM

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	18.000,00\$			18.000,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	15.655,58\$	0,00\$	0,00\$	15.655,58\$
(B) TPS	782,78\$	0,00\$	0,00\$	782,78\$
(C) TVQ	1.561,64\$	0,00\$	0,00\$	1.561,64\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	18.000,00\$	0,00\$	0,00\$	18.000,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	1.563,60\$	0,00\$	0,00\$	1.563,60\$
(F) Montant net (D - E)	16.436,40\$	0,00\$	0,00\$	16.436,40\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

N/A

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis: Oui Non

Les fonds sont disponibles: Oui Non

Trésorier: Linda Lem
Date: 25 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 3.2
Assemblée du: 4 MARS 2015
Résolution numéro: CA-2015-039

Recommandation

STM-4656-10-13-25

D'ADJUGER à l'entreprise TEN4 Body Armor Inc., un contrat pour la fourniture de gilets pare-balles pour les inspecteurs de la sûreté et contrôle de la STM, pour une période de trente-six (36) mois, pour un montant de 190 754,14 \$, plus les taxes de 28 565,43 \$, pour un montant maximum de 219 319,57 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4656-10-13-25 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 219.319,57 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: Direction sûreté et contrôle

Nom: Nevine Tadros

Titre: Directrice

Date: 16/02/2015

Signature:

D.E. responsable: Métro

Nom: André Poisson

Titre: Directeur exécutif

Date: 2015-02-17

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

En vertu de la convention collective qui régit les inspecteurs de la Direction sûreté et contrôle, la STM s'est engagée à fournir gratuitement des gilets pare-balles à ses inspecteurs. Ces gilets doivent être remplacés à la fin de leur vie utile. La présente recommandation couvre les besoins de la STM pour les trente-six (36) prochains mois, en matière de fourniture de toutes les composantes des gilets pare-balles, soit les housses intérieures et extérieures, ainsi que leurs panneaux balistiques pour ses inspecteurs. Le dernier contrat est présentement terminé et était en vigueur depuis 2010.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division planification et administration de la Direction sûreté et contrôle, en collaboration avec la Division approvisionnement exploitation de la Direction chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 12/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4656-10-13-25 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : (Fourniture de gilets pare-balles pour les inspecteurs de la sûreté et contrôle de la STM)

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres : 7

Nombre de soumissions déposées : 1

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité

Rapport sur la conformité des soumissions

Rapport d'évaluation des offres

Liste des soumissionnaires

Autres annexes

description :

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal*, le 5 décembre 2014 et sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 23 janvier 2015.

Le marché

Le marché des entreprises spécialisées dans la fabrication et la distribution des vestes pare-balles est assez restreint et très réglementé. Il existe plusieurs types de gilets pare-balles pouvant répondre aux différents besoins des entreprises ou encore des organismes publics et parapublics. Les besoins de la STM sont similaires à ceux des policiers de la Ville de Montréal.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

N/A

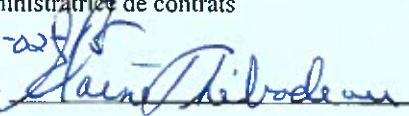
Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Division approvisionnement exploitation

Nom : Élane Thibodeau

Titre : Administratrice de contrats

Date : 12-22-15

Signature : 

Service : Direction chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 12/22/2015

Signature : 

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet: STM-4656-10-13-25 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : (Fourniture de gilets pare-balles pour les inspecteurs de la sûreté et contrôle de la STM)

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Analyse des soumissions

Six (6) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et un (1) seul soumissionnaire a déposé une offre, qui a été déclaré recevable. L'entreprise TEN4 Body Armor Inc. est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

La règle d'adjudication

La règle d'adjudication de l'appel d'offres est : « La Société adjuge le contrat au plus bas soumissionnaire conforme sur le grand prix total offert indiqué au bordereau des prix, incluant si demandé, l'escompte de paiement ».

Option(s) de renouvellement

Le contrat prévoit une option de renouvellement d'une durée de douze (12) mois.

L'estimation

L'estimation de contrôle, basée sur les besoins des trente-six (36) prochains mois pour ce contrat, était de 203 133,94 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 219 319,57 \$ toutes taxes incluses est donc supérieur de 16 185,63 \$ (8 % défavorable).

Négociation

En vertu de l'article 108.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01), puisque l'entreprise TEN4 Body Armor est le seul soumissionnaire, nous avons pu négocier le prix soumis. Ceci a permis de diminuer le prix total soumis du départ, qui était de 199 381,42 \$ toutes taxes incluses, à un nouveau montant de 196 105,18 \$ toutes taxes incluses, ce qui représente une diminution de 3 276,24 \$, le tout sans changer les conditions de l'appel d'offres STM-4656-10-13-25.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Historique des contrats précédents

Aucune comparaison n'est possible entre le prix soumis actuel et d'anciens prix payés, puisqu'il n'existe aucun historique de contrats précédents, c'est-à-dire dont les quantités commandées et les spécifications sont comparables, celui-ci étant une première.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4656-10-13-25 (Adjudication)
 Titre de l'appel d'offres : (Fourniture de gilets pare-balles pour les inspecteurs de la sûreté et contrôle de la STM)

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3'	Total
Centre	78100			
Compte	567180			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	219.319,57			219.319,57

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 04 JJ 03 MM 2015 AAAA à 03 JJ 03 MM 2018 AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	56.603,75\$	48.147,75\$	86.002,64\$	190.754,14\$
(B) TPS	2.830,19\$	2.407,39\$	4.300,13\$	9.537,71\$
(C) TVQ	5.646,22\$	4.802,74\$	8.578,76\$	19.027,73\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	65.080,16\$	55.357,88\$	98.881,54\$	219.319,57\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	5.653,30\$	4.808,76\$	8.589,51\$	19.051,57\$
(F) Montant net (D - E)	59.426,86\$	50.549,12\$	90.292,02\$	200.268,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

N/A

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier :

Date :

Linda Lem
 25 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 3.3
Assemblée du: 4 MARS 2015
Résolution numéro: CA-2015-040

Recommandation

STM-3863-07-10-25

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat de fourniture de cartes magnétiques unitaires vierges et de cartes magnétiques en rouleaux, adjugé à l'entreprise Calmell. S.A., pour une période de douze (12) mois, à compter du 6 avril 2015, pour un montant de 498 600,00 \$, plus les taxes de 74 665,35 \$, pour un montant maximum de 573 265,35 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-3863-07-10-25 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat de fourniture de cartes magnétiques unitaires préencodées, de visuels et de reçus en rouleaux, adjugé à l'entreprise Paragon Identification, pour une période de douze (12) mois, à compter du 6 avril 2015, pour un montant de 124 690,74 \$, plus les taxes de 18 672,44 \$, pour un montant maximum de 143 363,18 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-3863-07-10-25 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 716.628,53 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 13/2/2015

Signature:

D.E. responsable: Ressources humaines services partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur Exécutif

Date: 31/01/2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

La présente demande s'inscrit dans le cadre du système de vente et perception de la STM et vise le deuxième et dernier renouvellement du contrat actuel. Ces cartes servent pour les opérations de vente et de perception de titres de la STM et des autres autorités organisatrices de transport en commun (AOT) participantes au système de vente et de perception des titres exploités par la STM.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement, en collaboration avec la Division exploitation et consolidation du système OPUS. Ce contrat est basé sur une consommation annuelle moyenne de 30 600 000 cartes.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 13/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-3863-07-10-25 (Renouvellement)
Fourniture de cartes magnétiques et de reçus

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées:

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres:

Nombre de soumissions déposées:

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité

Rapport sur la conformité des soumissions

Rapport d'évaluation des offres

Liste des soumissionnaires

Autres annexes

description:

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil
d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

Démarche et conclusion

Justification de la levée d'option

Après consultation du marché, nous constatons que le nombre d'entreprises en mesure de répondre à nos besoins spécifiques est restreint, vu nos exigences en matière de contrôle de la qualité et de nos exigences de cautionnement, essentielles étant donné la criticité de ces produits. Les prix actuels représentent une augmentation moyenne de neuf pour cent (9 %) par rapport aux prix des cartes du contrat précédent (2007). Les prix sont fermes pour la durée du contrat, incluant le renouvellement.

Le montant pour la présente option de renouvellement est de 716 628,53 \$ toutes taxes incluses pour les deux (2) contrats, portant ainsi la valeur des contrats à un total de 4 122 922,83 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Division approvisionnement exploitation

Nom : Éline Thibodeau

Titre : Administratrice de contrats

Date: 13/2/2015

Signature: 

Service : : Direction chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date: 13/2/2015

Signature: 

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : STM-3863-07-10-25 (Renouvellement)
Fourniture de cartes magnétiques et de reçus

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Historique d'adjudication:

Contrats : STM-3863-07-10-25
Nature de l'autorisation : contrats de base
Résolution: CA-2011-073
Montant autorisé TTI (sans contingences): Calmell S.A. : 2 090 976,83 \$
Paragon : 445 263,59 \$
Période couverte: avril 2011 à avril 2014

Contrats : STM-3863-07-10-25
Nature de l'autorisation : Premier renouvellement
Résolution: CA-2014-009
Montant autorisé TTI (sans contingences): Calmell S.A. : 604 391,38 \$
Paragon : 265 662,50 \$
Période couverte: avril 2014 à avril 2015

Le tout portant la valeur total de ces contrats à un montant total de: 4 122 922,80 \$ TTI.

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la deuxième et dernière option de renouvellement.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-3863-07-10-25 (Renouvellement)
Fourniture de cartes magnétiques et de reçus

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	18300			
Compte	594220			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	716.628,53			716.628,53

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 06 JJ 04 MM 2015 AAAA à 05 JJ 04 MM 2016 AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	401.213,11\$	222.077,63\$	0,00\$	623.290,74\$
(B) TPS	20.060,66\$	11.103,88\$	0,00\$	31.164,54\$
(C) TVQ	40.021,01\$	22.152,24\$	0,00\$	62.173,25\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	461.294,77\$	255.333,76\$	0,00\$	716.628,53\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	40.071,16\$	22.180,00\$	0,00\$	62.251,16\$
(F) Montant net (D – E)	421.223,61\$	233.153,75\$	0,00\$	654.377,37\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis: Oui Non

Les fonds sont disponibles: Oui Non

Trésorier: Linda Lem

Date: 25 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 3,4

Assemblée du: 4 MARS 2015

Résolution numéro: CA-2015-041

Recommandation

STM-4863-09-14-68

D'AUTORISER la participation au dossier d'achats regroupés auprès du CSPQ pour l'acquisition de services cellulaires (voix et données), pour une période de quarante-huit (48) mois, du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2019, pour un montant de 1 844 000,00 \$, plus les taxes de 276 139,00 \$, pour un montant maximum de 2 120 139,00 \$ toutes taxes incluses.

D'AUTORISER la prolongation du contrat STM-4181-01-12-68 pour l'acquisition de services cellulaires (voix et données) auprès du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), afin de réaliser la migration des services cellulaires actuels, pour une période de vingt-quatre (24) mois, du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2017, pour un montant de 198 000,00 \$, plus les taxes de 29 650,50 \$, pour un montant maximum de 227 650,50 \$ toutes taxes incluses.

D'AUTORISER La Directrice de la chaîne d'approvisionnement d'approuver la proposition la plus avantageuse financièrement pour la STM suivant les recommandations faites par la Direction des technologies de l'information et la Direction chaîne d'approvisionnement, à la suite des résultats de l'appel d'offres du CSPQ.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

2.347.789,50 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: Technologies de l'information

Nom: Luc Lamontagne

Titre: Directeur

Date: 2015/02/13

Signature: 

D.E. responsable: Ressources humaines services partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 13/2/2015

Signature: 

Secrétaire de l'assemblée: 

Exposé du besoin

La STM possède différents types d'appareils nécessitant des services cellulaires (voix et données), tels que les téléphones cellulaires, les iPad et les clés Internet. Nous avons actuellement 1 375 appareils actifs, dont 1 124 téléphones cellulaires, et ils sont principalement utilisés :

- Pour les employés devant être joints en tout temps (24/7) :

Support aux opérations et au service à la clientèle, la disponibilité, l'escalade, le télétravail autorisé.

- Pour les accès à distance aux systèmes informatiques de la STM :

PC véhiculaire (CO-route, agents de surveillance) pour l'utilisation HASTUS, ACCES, le service Interne 747, etc.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 13/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4863-09-14-68 (Autorisation)
Titre de l'appel d'offres : Acquisition de services cellulaires (voix et données)

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres :

Nombre de soumissions déposées :

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité

- Rapport sur la conformité des soumissions
 Rapport d'évaluation des offres

Liste des soumissionnaires

Autres annexes

description :

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil
d'administration (indiquer le nom et la date)

Démarche et conclusion

La STM contracte actuellement les services cellulaires (voix et données) via le CSPQ, pour une période de trente-deux (32) mois. L'entente de 980 978,89 \$ toutes taxes incluses arrive à échéance le 31 mai 2015.

Le CSPQ lancera, en début 2015, un appel d'offres regroupé incluant l'ensemble des secteurs gouvernementaux et municipaux, d'une durée de quatre (4) ans, pour les services cellulaires (voix et données).

De plus, le CSPQ a également prolongé le contrat actuel de vingt-quatre (24) mois (nouvelle terminaison: 31 mai 2017). Cette période de transition donnera l'option aux clients du CSPQ, soit notamment la STM, d'éviter de défrayer des sommes importantes de pénalités pour bris d'engagement sur les appareils subventionnés, si les prestataires de services venaient à changer suivant le résultat de l'appel d'offres, qui est actuellement en cours de rédaction par le CSPQ.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Un regroupement d'achats permet, d'une part, de globaliser les besoins et d'autre part, d'échanger afin d'obtenir les meilleures offres en termes de qualité et de coût.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : : Division approvisionnement exploitation

Nom : Mario Courmoyer

Titre : Administrateur de contrats

Date :

13/2/2015

Signature :

Line Zucher pour

Service : Direction chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date :

13/2/2015

Signature :

Line Zucher

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4863-09-14-68 (Autorisation)
 Titre de l'appel d'offres : Acquisition de services cellulaires (voix et données)

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3'	Total
Centre	39200	39200		
Compte	595140	595145		
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.950.534,48	397.255,02		2.347.789,50

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 01 JJ 06 MM 2015 AAAA à 31 JJ 05 MM 2019 AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	372.449,70\$	478.971,65\$	1.190.578,65\$	2.042.000,00\$
(B) TPS	18.622,49\$	23.948,58\$	59.528,93\$	102.100,00\$
(C) TVQ	37.151,86\$	47.777,42\$	118.760,22\$	203.689,50\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	428.224,04\$	550.697,65\$	1.368.867,80\$	2.347.789,50\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	37.198,41\$	47.837,29\$	118.909,04\$	203.944,75\$
(F) Montant net (D - E)	391.025,63\$	502.860,36\$	1.249.958,76\$	2.143.844,75\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: 

Date : 25 février 2015

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : STM-4863-09-14-68 (Autorisation)

Titre de l'appel d'offres : Acquisition de services cellulaires (voix et données)

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

La Directrice de la chaîne d'approvisionnement approuvera la proposition la plus avantageuse financièrement pour la STM suivant les recommandations faites par la Direction des technologies de l'information et la Direction chaîne d'approvisionnement, à la suite des résultats de l'appel d'offres du CSPQ. Le scénario soumis tiendra compte des coûts de l'ancien contrat (STM-4181-01-12-68), des coûts du nouveau contrat et des pénalités pour bris d'engagement sur les appareils subventionnés. La meilleure combinaison de ces trois facteurs nous permettra d'établir le scénario le plus avantageux financièrement pour la STM. Advenant des frais de pénalités pour bris d'engagement sur les appareils subventionnés, ceux-ci seront payés à même le budget demandé pour la prolongation du contrat STM-4181-01-12-68.

À partir du 1er juin 2015, il ne sera plus possible d'activer ou de rehausser une ligne en téléphonie cellulaire, en vertu du contrat présentement en vigueur. Les acquisitions ou rehaussements se feront alors dans le nouveau contrat de 2015 suivant les résultats de l'appel d'offres du CSPQ.

La règle d'adjudication

La Direction générale des acquisitions du CSPQ prépare un appel d'offres public pour l'acquisition de services cellulaires (voix et données) en faveur des participants. Le fait de procéder par l'entremise du CSPQ assure à la STM un prix compétitif, en favorisant l'économie d'échelle, et facilite le processus d'approvisionnement.

Conformément au paragraphe 2 de l'article 5 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics*, l'identification de tout organisme public et de toute personne morale de droit public faisant parti d'un regroupement, doit être indiquée dans les documents d'appel d'offres. Les organisations qui n'auront pas signifié leur engagement avant le lancement de l'appel d'offres ne pourront pas bénéficier, par la suite, des avantages associés à celui-ci. De plus, il est obligatoire, pour toutes les parties indiquées au regroupement, de s'approvisionner auprès du fournisseur retenu, et ce, aux conditions prévues aux documents d'appel d'offres.

L'article 104 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01)*, permet à la STM de se procurer de gré à gré, tout bien meuble ou tout service auprès du CSPQ ou par l'entremise de celle-ci.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

L'estimation

L'estimation de contrôle, basée sur une prolongation du contrat actuel (prix actuel) et une transition graduelle des services vers le nouveau contrat (prix actuel plus 20 %), est de 2 347 789,50 \$ TTI.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division exploitation des systèmes et livraison des SAU de la Direction des technologies de l'information, en collaboration avec la Direction chaîne d'approvisionnement.

Historique des contrats précédents

Contrat : STM-4181-01-12-68

Nature de l'autorisation : Contrat de base

Résolution : CA-2012-286

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 980 978,89 \$

Période couverte par l'autorisation : 15 octobre 2012 au 31 mai 2015

Option (s) de renouvellement

Il n'y avait aucune option de renouvellement prévue à ce contrat.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 3.5

Assemblée du: 4 MARS 2015

Résolution numéro: CA-2015-042

Recommandation

D'ADJUGER à l'entreprise Prévost, une division du Groupe Volvo Canada Inc., un contrat pour le bloc A, pour l'acquisition de pièces de rechange pour systèmes de vidéosurveillance, pour une période de vingt-quatre (24) mois, pour un montant de 473 583,34 \$, plus les taxes de 70 919,11 \$, pour un montant maximum de 544 502,45 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4790-05-14-47 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'ADJUGER à l'entreprise GMS Technologies Inc., un contrat pour le bloc A, pour l'acquisition de pièces de rechange pour systèmes de vidéosurveillance, pour une période de vingt-quatre (24) mois, pour un montant de 28 250,00 \$, plus les taxes de 4 230,44 \$, pour un montant maximum de 32 480,44 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4790-05-14-47 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

772.127,65 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 12/2/2015

Signature:

D.E. responsable: Ressources humaines services partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 12/2/2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

La Société a besoin d'acquérir diverses pièces de rechange pour les systèmes de vidéosurveillance installés dans ses autobus. Ces pièces de rechange servent à l'entretien et à la réparation des systèmes actuels ainsi que pour ceux qui seront installés d'ici la fin du mois de mai 2017.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division gestion des matières, entreposage et distribution, en collaboration avec la Division approvisionnement exploitation ainsi que le Réseau des autobus (RDA).

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 10/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4790-05-14-47
Acquisition de pièces de rechange pour systèmes de vidéosurveillance pour autobus

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres : 5

Nombre de soumissions déposées : 2

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité

- Rapport sur la conformité des soumissions
 Rapport d'évaluation des offres

- Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

description :

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil
d'administration (indiquer le nom et la date)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal*, le 12 décembre 2014 et sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 12 janvier 2015.

Le marché

L'appel d'offres s'adressait aux fabricants ainsi qu'aux distributeurs de systèmes de vidéosurveillance.

Analyse des soumissions

Cinq (5) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et deux (2) d'entre elles ont déposé une offre, qui ont été déclarées recevables. Les deux (2) plus bas soumissionnaires conformes, soit GMS Technologies inc. et Prévost, une division de Groupe Volvo Canada Inc., ont chacun remporté un contrat selon le plus bas prix par item du bloc A. Pour le bloc B, Prévost, une division de Groupe Volvo Canada Inc., a été déclaré le plus bas soumissionnaire conforme par item, pour une durée de quatre (4) mois.

- Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

- Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par :

Division approvisionnement exploitation

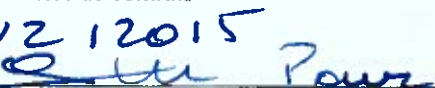
Nom : Nathalie Lessard

Titre : Administratrice de contrats

Date :

11/21/2015

Signature :



Service :

Direction chaîne d'approvisionnement

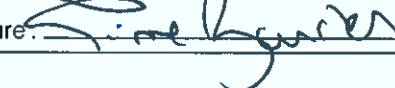
Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date :

11/21/2015

Signature :



SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet: STM-4790-05-14-47

Acquisition de pièces de rechange pour systèmes de vidéosurveillance pour autobus

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

D'ADJUGER à l'entreprise Prévost, une division du Groupe Volvo Canada Inc, un contrat pour le bloc B, pour l'acquisition de pièces de rechange pour système de vidéosurveillance pour le système actuel, pour une période de quatre (4) mois, pour un montant de 169 728,00 \$, plus les taxes de 25 416,76 \$, pour un montant maximum de 195 144,76 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4790-05-14-47 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Les prix sont fermes pour la durée de chacun des contrats.

La règle d'adjudication

La règle d'adjudication de l'appel d'offres était :

Bloc A : Un contrat est adjugé à un ou plusieurs soumissionnaires conformes en fonction du prix unitaire le plus bas par item, incluant l'escompte de paiement.

Bloc B : Un contrat est adjugé à un ou plusieurs soumissionnaires conformes en fonction du prix unitaire le plus bas par item, incluant l'escompte de paiement.

L'estimation

L'estimation de contrôle était de 1 033 709,62 \$ toutes taxes incluses. Toutefois, les deux (2) blocs du bordereau des prix représentaient un total de soixante et six (66) items. Les soumissionnaires ont soumis un prix sur seulement cinquante-six (56) items.

L'estimation de contrôle, aux fins d'analyse de l'écart, pour les items à adjuger uniquement, est de 750 071,31 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 772 127,66 \$ toutes taxes incluses est donc supérieur de 26 062,82 \$ (3 % défavorable) par rapport à l'estimation de contrôle.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4790-05-14-47
Acquisition de pièces de rechange pour systèmes de vidéosurveillance pour autobus

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	772.127,65			772.127,65

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 07 JJ 03 MM 2015 AAAA à 06 JJ 03 MM 2017 AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	268.046,39\$	296.296,39\$	107.218,56\$	671.561,34\$
(B) TPS	13.402,32\$	14.814,82\$	5.360,93\$	33.578,07\$
(C) TVQ	26.737,63\$	29.555,56\$	10.695,05\$	66.988,24\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	308.186,34\$	340.666,77\$	123.274,54\$	772.127,65\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	26.771,13\$	29.592,60\$	10.708,45\$	67.072,19\$
(F) Montant net (D - E)	281.415,20\$	311.074,17\$	112.566,09\$	705.055,46\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis: Oui Non

Les fonds sont disponibles: Oui Non

Trésorier: Linda Lem

Date: 26 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 3.4
Assemblée du: 4 MARS 2015
Résolution numéro: CA 2015-043

Recommandation

D'ADJUGER à l'entreprise INDOTECH, Les Portes Industrielles Indotech inc., un contrat pour la fourniture de pièces de rechange pour les portes de garage, pour une période de vingt-quatre (24) mois, pour un montant de 168 106,27 \$, plus les taxes de 25 173,91 \$, pour un montant maximum de 193 280,18 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4478-03-13-47 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER l'enveloppe budgétaire relative à l'exercice de l'option de renouvellement, pour une période de douze (12) mois supplémentaires à partir de mars 2017, pour un montant de 91 712,09 \$, plus les taxes applicables de 13 733,89 \$, pour un montant maximum de 105 445,98 \$ toutes taxes incluses.

D'AUTORISER la Directrice de la chaîne d'approvisionnement à exercer l'option de renouvellement à l'intérieur des délais prévus aux documents d'appel d'offres public STM-4478-03-13-47, et ce, suite à une analyse démontrant l'avantage d'exercer l'option par rapport au marché.

Suite de la rubrique "Recommandation" annexée en page supplémentaire à la présente.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 298.726,16 \$ Toutes taxes incluses

Requérant : Direction chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 12/2/2015

Signature

D.E. responsable : Ressources humaines services partagés

Nom : Alain Brière

Titre : Directeur Exécutif

Date : 12/2/2015

Signature

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin

Pour assurer la continuité de ses activités, la STM a besoin de pièces de rechange pour les portes de garage, pour l'entretien des équipements divers. Ces produits sont consommés par les garages de chaque secteur de la STM : Réseau des Autobus (RDA), Entretien du matériel roulant (EMR) et Entretien des Équipements Fixes (EEF).

L'appel d'offres contenait deux (2) blocs permettant de combler tous les besoins de la STM, au sein d'un même appel d'offres. Le bloc A correspondait aux achats de pièces inventoriées à la STM et le bloc B, aux achats non inventoriés.

Les prévisions de consommation ont été évaluées par la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement, en collaboration avec les contremaîtres concernés de chaque secteur.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : 11/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4478-03-13-47 (Adjudication)
Fourniture de pièces de rechange pour les portes de garage

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées: 0

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres: 1

Nombre de soumissions déposées: 1

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité

Rapport sur la conformité des soumissions

Rapport d'évaluation des offres

Liste des soumissionnaires

Autres annexes

description:

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil
d'administration (indiquer le nom et la date)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

L'appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal*, le 12 août 2014 et sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 10 septembre 2014.

Le marché

L'appel d'offres s'adressait aux fabricants et distributeurs de pièces de rechange pour les portes de garage qui sont en mesure de respecter les spécifications de la STM.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*


Préparé par:

Division approvisionnement exploitation

Nom: Elizabeth Lescano

Titre: Administratrice de contrats

Date: 11 Février 2015

Signature: 

Service:

Direction chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 12/2/2015

Signature: 

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : STM-4478-03-13-47 (Adjudication)
Fourniture de pièces de rechange pour les portes de garage

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

L'analyse des soumissions:

Une (1) entreprise s'est procuré les documents d'appel d'offres et a déposé une offre qui a été déclarée recevable. Les prix sont fermes pour la première année du contrat et une augmentation est permise selon l'IPC de Montréal pour la deuxième année du contrat et pour l'option de renouvellement.

La règle d'adjudication:

La règle d'adjudication de l'appel d'offres est l'adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire conforme en fonction du prix total offert pour le bloc A et le bloc B.

L'option de renouvellement:

Le contrat prévoit une (1) option de renouvellement de douze (12) mois.

L'estimation:

L'estimation de contrôle était de 320 153,03 \$ toutes taxes incluses. Toutefois, sur les 202 items au bordereau des prix, la STM a retiré 38 items et n'a obtenu aucune soumission pour 27 items. L'estimation de contrôle, aux fins d'analyse de l'écart pour le volet inventorié et non inventorié à adjuger, est de 193 392,09 \$ toutes taxes incluses. Le prix total soumis, après négociation, de 193 280,18 \$ toutes taxes incluses, est donc inférieur de 111,90 \$ (0,06 % favorable) par rapport à l'estimation de contrôle, pour la durée initiale du contrat.

Le dernier prix payé pour les items à adjuger, pour la durée initiale du contrat, était de 182 287,86 \$ toutes taxes incluses. Le total des prix soumis après négociation, soit de 193 280,18 \$ toutes taxes incluses, est donc supérieur de 6,03 % par rapport au dernier prix payé par la STM.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Selon l'article 108.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01)*, puisque l'entreprise INDOTECH est le seul soumissionnaire, nous avons pu négocier le prix soumis de certains items dont le prix accusait un écart important avec l'estimation de contrôle. Ceci a permis de diminuer le prix total soumis du départ, qui était de 204 774,23 \$ toutes taxes incluses, à un nouveau montant de 193 280,18 \$ toutes taxes incluses, ce qui représente une diminution de 11 494,05 \$, le tout sans changer les conditions de l'appel d'offre STM-4478-03-13-47.

Historique des contrats précédents:

Il n'y a pas eu d'historique de contrat majeur pour l'approvisionnement regroupé de pièces de rechange pour les portes de garage, puisque les besoins étaient auparavant comblés par des demandes ponctuelles.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4478-03-13-47 (Adjudication)
Fourniture de pièces de rechange pour les portes de garage

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3'	Total
Centre	00000			
Compte	161001	Type U		
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	210.321,20	88.404,96		298.726,16

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 15 03 2015 à 29 02 2018 CAD
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	70.044,28\$	84.053,14\$	105.720,95\$	259.818,37\$
(B) TPS	3.502,21\$	4.202,66\$	5.286,05\$	12.990,92\$
(C) TVQ	6.986,92\$	8.384,30\$	10.545,66\$	25.916,88\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	80.533,41\$	96.640,10\$	121.552,66\$	298.726,17\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	6.995,67\$	8.394,81\$	10.558,88\$	25.949,36\$
(F) Montant net (D - E)	73.537,74\$	88.245,29\$	110.993,78\$	272.776,81\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

N/A

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: 

Date: 25 février 2015

OBJET: STM-4478-03-13-47 (Adjudication) : Fourniture de pièces de rechange pour les portes de garage

RECOMMANDATION

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : RECOMMANDATION

BLOC A

Code STM	Description du produit	Prix Unitaires
5313150	N°5313150 COSSE 1/4" POUR CABLE D'ACIER "INDOCO" (POUR PINCE MODELE 320 INDOCO)	0,75 \$
5313168	N°5313168 BAGUE 3/16" POUR CABLE D'ACIER "INDOCO" (POUR PINCE MODELE 320 INDOCO)	0,35 \$
6600241	N°6600241 RESSORT DE TORSION COTE GAUCHE POUR PORTE DE GARAGE .343" DIA. BROCHE X 4 1/2" D.I. X 40" LONGUEUR	135,80 \$
6600290	N°6600290 RESSORT DE TORSION COTE DROIT POUR PORTE DE GARAGE .343" DIA BROCHE X 3 1/2" D.I. X 36" LONGUEUR	97,10 \$
6600399	N°6600399 RESSORT DE TORSION COTE DROIT POUR PORTE DE GARAGE .375" DIA BROCHE X 3 5/8" D.I. X 36" LONGUEUR	103,50 \$
6600423	N°6600423 RESSORT DE TORSION COTE GAUCHE POUR PORTE DE GARAGE .406" DIA BROCHE X 6" D.I. X 42" LONGUEUR	189,00 \$
6600449	N°6600449 RAIL DE PORTE 3" INTERIEUR X11'4" POUR ROULETTE DE 2 3/4" "RICHARD WILCOX"	100,00 \$
6600456	N°6600456 ROULETTE 2 3/4" DIA. AVEC TIGE 1/2" X 7" POUR PORTE DE GARAGE A PANNEAU	7,08 \$
6600571	N°6600571 RESSORT DE TORSION COTE DROIT POUR PORTE DE GARAGE .437" DIA BROCHE X 3 5/8" D.I. X 62" LONGUEUR (CO)	231,50 \$
6600647	N°6600647 CHARNIERE TYPE "S" POUR PORTE DE GARAGE "AMBASSADOR"	6,38 \$
9892309	N°9892309 ENSEMBLE: INCLUS OPERATEUR PORTE GARAGE "RAD MODE" 2005, AVEC CABLES ET COIN PORTE (NO. MODE 3HP, CPAG6040, CPA19DG)	9 290,50 \$
9883769	N°9883769 OPERATEUR MODE 2005 (COTE GAUCHE)	8 561,00 \$
6600787	N°6600787 RESSORT DE TORSION COTE GAUCHE POUR PORTE DE GARAGE .375 DIA" BROCHE X 6" D.I. X 48" LONGUEUR	216,00 \$
6600795	N°6600795 RESSORT DE TORSION COTE DROIT POUR PORTE DE GARAGE .375" DIA BROCHE X 6" D.I. X 48" LONGUEUR	216,00 \$
6600852	N°6600852 TRAVERSE HORIZONTALE MALE ANODISE AVEC AILETTES POUR PORTE DE GARAGE 1.750" X 1-1/4" BAS INT. X 24 PIEDS "AMBASSADOR" -----UNITE D'APPROVISIONNEMENT CHACUN EGALE = UN (1) PIED-----	10,00 \$
6600878	N°6600878 RENFORT EN T 3" X 23" POUR PORTE DE GARAGE "INDOCO"	12,70 \$
9876514	N°9876514 OPERATEUR DE PORTE AVEC ENGRENAGE DROIT MODELE MGH 1HP 575V 3 PHASES " MANARAS"	1 465,00 \$
6600985	N°6600985 MOULURE EN ALUMINIUM POUR PORTE DE GARAGE (LONGUEUR DE 24")POUR COUPE FROID EN U ET PLAT.	1,47 \$
1944239	N°1944239 MECANISME ANTI-CHUTE RAD, ACR 1500 II	2 564,00 \$
6601066	N°6601066 VINYLE COUPE-FROID AVEC RAINURE DE 1/4" POUR ARRET DE PORTE EN ALUMINIUM (ROULEAU DE 250' MAXIMUM)	1,00 \$
9876515	N°9876515 OPERATEUR DE PORTE AVEC ENGRENAGE GAUCHE MODELE MGH 1HP 575V 3 PHASES " MANARAS"	1 465,00 \$
6601132	N°6601132 RESSORT DE TORSION COTE DROIT POUR PORTE DE GARAGE .312" DIA BROCHE X 3 3/4" D.I. X 45 1/2" LONGUEUR	63,70 \$
6601215	N°6601215 RESSORT DE TORSION COTE DROIT POUR PORTE DE GARAGE .331" DIA BROCHE X 3 1/2" D.I. X 62 1/2" LONGUEUR	162,00 \$
6601884	N°6601884 GABARIT A RESSORT POUR VERIFIER RESSORT DE PORTE DE GARAGE	12,50 \$
8921793	N°8921793 MENEAU ANODISE POUR PORTE DE GARAGE 2" X 20" "AMBASSADOR"	10,00 \$
8923625	N°8923625 TAMBOUR COTE GAUCHE POUR PORTE DE GARAGE "AMBASSADOR"	250,00 \$
8978751	N°8978751 CHARIOT MODELE 323 CODE 7-6095 RICHARD WILCOX POUR RAIL DE PORTE # 31 - INCLUANT UN ENSEMBLE (KIT) DE QUINCAILLERIE, BOULON, RONDELLE, ATTACHE- *LORS DE LIVRAISON CHAQUE ARTICLE DEVRA ETRE EMBALLE INDIVIDUELLEMENT*	45,89 \$
8995235	N°8995235 FREIN GAUCHE ET DROIT POUR OPERATEUR DE PORTE MODELE M.G.H. "MANARAS"	30,00 \$
9025164	N°9025164 TAMBOUR (ENSEMBLE) GAUCHE ET DROIT 5,75" DIA. 120 X 1" "INDOCO"	118,00 \$
9025172	N°9025172 TAMBOUR (ENSEMBLE) GAUCHE ET DROIT 5,25" DIA. 216 X 1" "INDOCO"	84,00 \$
9040833	N°9040833 COUSSINET POUR ARBRE DE PORTE 1" A INSERTION	12,51 \$
9881950	N°9881950 COIN DE PORTE A PANNEAU (PAIRE) GAUCHE ET DROITE POUR MODELE:200S. (CPA19DG) SPECIALITE RAD	460,00 \$
9055006	N°9055006 RESSORT POUSSOIR DROIT POUR PORTE DE GARAGE	31,50 \$
6601199	N°6601199 RESSORT DE TORSION COTE DROIT POUR PORTE DE GARAGE .406" DIA BROCHE X 6" D.I. X 55" LONGUEUR	220,00 \$
9066937	N°9066937 RAIDISSEUR DE CENTRE EN ACIER 24" DE LONG POUR PORTE A ACTION RAPIDE "INDOTECH"	30,63 \$
9857608	N°9857608 TRAVERSE HORIZONTALE FEMELLE ANODISE POUR PORTE DE GARAGE 1.750" X 24" "AMBASSADOR"	7,85 \$
6601207	N°6601207 RESSORT DE TORSION COTE GAUCHE POUR PORTE DE GARAGE .406" DIA BROCHE X 6" D.I. X 55" LONGUEUR	220,00 \$

OBJET: STM-4478-03-13-47 (Adjudication) : Fourniture de pièces de rechange pour les portes de garage

RECOMMANDATION

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : RECOMMANDATION

9862370	N°9862370 RESSORT DE TORSION COTE DROIT POUR PORTE DE GARAGE DIA. BROCHE .406" X 6" D.I. X 42" LONGUEUR	54,00 \$
9863383	N°9863383 RESSORT GAUCHE DE PORTE 468 X 6" X 60" DE LONGUEUR (GARAGE LASALLE)	270,00 \$
9872714	N°9872714 BANDE DE FREIN POUR OPERATEUR DE PORTE MODELE M.G.H. 2000 "MANARAS"	35,00 \$
9875151	N°9875151 PENTURE # 3 POUR PORTE DE SORTIE D'AUTOBUS TYPE R400 (PORTE PANNEAUX) ACIER GALVANISE, CALIBRE 13 RG GRADE COMMERCIAL	5,14 \$
9875152	N°9875152 PENTURE # 4 POUR PORTE DE SORTIE D'AUTOBUS TYPE R400 (PORTE PANNEAUX) ACIER GALVANISE, CALIBRE 13 RG GRADE COMMERCIAL	5,87 \$
9875153	N°9875153 PENTURE # 5 POUR PORTE DE SORTIE D'AUTOBUS TYPE R400 (PORTE PANNEAUX) ACIER GALVANISE, CALIBRE 13 RG GRADE COMMERCIAL	6,13 \$
9875154	N°9875154 PENTURE # 6 POUR PORTE DE SORTIE D'AUTOBUS TYPE R400 (PORTE PANNEAUX) ACIER GALVANISE, CALIBRE 13 RG GRADE COMMERCIAL	6,35 \$
9875155	N°9875155 PENTURE # 7 POUR PORTE DE SORTIE D'AUTOBUS TYPE R400 (PORTE PANNEAUX) ACIER GALVANISE, CALIBRE 13 RG GRADE COMMERCIAL	6,45 \$
9875156	N°9875156 PENTURE # 8 POUR PORTE DE SORTIE D'AUTOBUS TYPE R400 (PORTE PANNEAUX) ACIER GALVANISE, CALIBRE 13 RG GRADE COMMERCIAL	6,50 \$
9876513	N°9876513 OPERATEUR DE PORTE "RAD" 2HP AVEC LCI 600V MODELE MPPE #S632 PE01 , AVEC SP	3 977,50 \$
6601108	N°6601108 RESSORT DE TORSION COTE GAUCHE POUR PORTE DE GARAGE .343" DIA BROCHE X 5 1/4" D.I. X 44" LONGUEUR	176,00 \$
9881965	N°9881965 BOUTON POUSSOIR ARRET "TELEMECANIQUE" (N.FERME)	35,00 \$
9881979	N°9881979 TRANSFORMATEUR "MARCUS" 600V/120/24,250VA "SPECIALITE RAD"	175,00 \$
9881980	N°9881980 INTERRUPTEUR LIMITE EXTREME HAUTE POUR SYSTEME MODE 2005 "SPECIALITE RAD" TELEMECANIQUE	135,00 \$
9881986	N°9881986 SUPPORT DE CELLULE PHOTO ELECTRIQUE(EMETTEUR) "SPECIALITE RAD"	43,75 \$
9881987	N°9881987 SUPPORT DE CELLULE PHOTO ELECTRIQUE(REFLECTEUR) "SPECIALITE RAD"	43,75 \$
9881996	N°9881996 BORDURE DE SECURITE PNEUMATIQUE "SOFT TAOUCH" POUR PORTE RAPIDE INDOTECH (PIED LINEAIRE)	7,70 \$
9881998	N°9881998 GLISSIERE EN PVC MOULURE EN G POUR PORTE RAPIDE INDOTECH	4,50 \$
9881999	N°9881999 GLISSIERE EN PVC EN "U" POUR PORTES RAPIDES "INDOTECH"	3,50 \$
9882893	N°9882893 PENTURE (ENSEMBLE) POUR PORTE PANNEAU IND-QK-10-STM (4X PEN AJ-U-0108 ET 6X PEN-CT-U-01)	56,20 \$
9883266	N°9883266 EXTRUSION PORTE GARAGE HORIZONTALE FEMELLE FINI DU MOULIN, ANODISE NOIR	12,88 \$
9883267	N°9883267 EXTRUSION DU BAS, HAUT ET COTE 5 3/4" ANODISE NOIR (LONG. 24')	39,81 \$
9883268	N°9883268 EXTRUSION PORTE GARAGE VERTICALE CENTRAL ANODISE NOIR	9,36 \$
9883269	N°9883269 EXTRUSION PORTE GARAGE FINI MOULIN, HORIZONTALE MALE, ANODISE NOIR (LONG. 24')	9,55 \$
9883270	N°9883270 MOULURE EN PVC NOIR	0,45 \$
9883381	N°9883381 EXTRUSION ALUMINIUM BARRE EN "T" 2" ANODISE NOIR	12,70 \$
9883775	N°9883775 STATIONS BOUTONS POUSSOIRS	236,25 \$
9885015	N°9885015 COUPE-FROID MURAL ANODISE NOIR 24"	7,60 \$
9858903	N°9858903 EMBOUT FIXE ET AJUSTABLE (ENSEMBLE) FILET UNIVERSEL 4 CHEMINS DE CLE POUR BROCHE DE RESSORT MAX. 0.438" 6" DROIT ALESAGE 1-1/4" TORK FORCE << ENSEMBLE MODELE P600W-ST"CANIMEX" >> ----UNITE D'APPROVISIONNEMENT CHACUN EGALE = UN (1) ENSEM	40,00 \$
9892312	N°9892312 LIMITEUR FIN COURSE (EXTRÊME HAUTE) POUR PORTE GARAGE "RAD MODE"	85,00 \$

BLOC B

Code du fournisseur	Description du produit	Prix Unitaires
ACL33316	ANGLE D'ACIER 175" BI-001	46,37 \$
	ARBRE DE LIMITES UIGH AVEC CAMÉ EN BRONZE, ROULEMENTS (2) DE PRÉCISION, COLLET ET SET SCREW	305,00 \$
19141020	BLOC RECTIFIER TYPE GHE50L NO.:19141020	245,00 \$
CAGOUJ1	BOUCHON DE LA BORDURE JAUNE # CGOUJ1	10,00 \$
QCOHD051160.0001	BOUCHON PIVOT 1" GAUCHE OHD051160-0001	62,00 \$
QCOHD051160.0004	BOUCHON RESORT / PIVOT 1 1/4 # 051160-0004	62,00 \$
QCOHD051160.0003	BOUCHON RESORT / PIVOT 1 1/4 #051160-0003	62,00 \$
QCOHD409399.0004	BOUCHON STAT. DROITE OHD409399.0004	44,25 \$
QCOHD409399.0003	BOUCHON STAT. GAUCHE OHD409399.0003	44,25 \$
QCFBRET012	BRAKÉ RETROFIT ART : QCFBRET012	117,25 \$
QCRP3UHMW	BV-006 ROULETTE	14,46 \$
ELCAM015	CAMÉ OUV. ET FERM (ELCAM015)	85,00 \$
MFLAC3X458	COIN DE PORTE BI-005	7,75 \$

OBJET: STM-4478-03-13-47 (Adjudication) : Fourniture de pièces de rechange pour les portes de garage

RECOMMANDATION

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : RECOMMANDATION

CACOLTRS4004AD	COLLE AVEC DURCISSEUR # CU-004	90,00 \$
CU-005-1	COLLE CYANOACRYLATE TRANSPARENTE EN GEL (20 GR) CU-005-1	77,00 \$
QCCOLA58	COLLET 5/8" P-SEC305	5,00 \$
CFLXNOIR8	COUPE FROID DE 8" # CFLXNOIR8	4,50 \$
EBDFUIGH	DISQUE DE FRICTION UIGH CL-108	40,00 \$
ELRAD042	EMETTEUR O/F/A (4 PORTES)	115,50 \$
	ENGRENAGE MOTEUR DIA INT 982 #36	105,00 \$
	ENGRENAGE MOTEUR(RAD) # 26	28,50 \$
	ENGRENAGE PALAN DIA INT .625 #39	90,00 \$
	ENGRENAGE PALAN(RAD) # 25	28,50 \$
MFFRRETRO	FREIN D'INERIE RETROFIT POUR PORTE RAPIDE INDOTECH (MFFRREDRO)	2 400,00 \$
	HEADPLATE COUP-FEUX (R5490 A80634 522023)	684,94 \$
ELINTASN4009	INTER. A AIR BI-008-2	58,07 \$
ELINTSSTD	INTERRUPTEUR FIN DE COURSE * ELINTSSTD	35,00 \$
ELINTZCKE05	INTERUPTEUR DE FIN COURSE (TETE)	70,00 \$
ELINTZCKJ1H7	INTERUPTEUR DE FIN DE COURSE (CORPS)	105,00 \$
	IRB-4X INFRARED TRANSMITTER & RECEIVER	405,00 \$
QC0HD307945.002	LEVIER TEST/RUN OHD# P/N 307945.002	95,00 \$
	MICRO INTERRUPTEUR(RAD) # 16	17,50 \$
	MODE-R #1 R-038	26,67 \$
	MODE-R #16 R-BRAS	120,00 \$
	MODE-R #2 BEARING 62 MM	48,33 \$
	MODE-R #6 R-POULIE-SUP	250,00 \$
	MODE-R #9 POULIE GUIDE	120,00 \$
ELEMT1000	OUVRE PORTE DE GARAGE MANARAS MODEL RADIO #027 (ELEMT1000)	35,00 \$
ELEMCT32	OUVRE PORTE DE GARAGE MCT32 (ELEMCT32)	129,00 \$
QCPCAC5	PALIER DE COTE # 3-3-3 (WD95) DROITE	26,25 \$
QCPCAC5	PALIER DE COTE # 3-3-3 (WD95) GAUCHE	26,25 \$
	PALIER DU CENTRE # 3-15-1	26,25 \$
MFPVND	PENTURE DU CENTRE BI-003	98,00 \$
MFPLAC4X514	PLAQUE DE COIN MFPLAC4X514	17,15 \$
	POULIE SIMPLE (COMPREND PARTIES #1 A 4)	250,00 \$
ELERAD031	RECEVEUR COMMERCIAL NEMA4	295,00 \$
ELRELIR18556010	RELAIS DE FREIN RAD IR18556010	260,00 \$
QCRCTRHP32	RESSORT D'AJUSTEMENT QCRCTRHP32	7,50 \$
QCRCH075100	RESSORT DE TRACK(QCRCH075100)	6,50 \$
CRETPVCNOIR	RETENEUR EN PVC #CRETPVCNOIR	4,35 \$
ELTELCO	RIDEAU INFRAROUGE 40 FAISCEAU	1 060,00 \$
	ROUE PALAN RAD. MODEL RCGHW-LCI	120,00 \$
QCCINSPR58	ROULEMENT DE PRECISION P-SEC204 (EN PAIRE)	20,00 \$
	TAMBOUR 5.25 18PI(PAIRE) SHAFT 1PO	80,00 \$
	TAMBOUR D800-384-125	225,00 \$
	TAMBOUR D850-132	80,00 \$
ELEMT1000	TELECOMMANDE PN: MT-1000	35,00 \$
QCTPVC	TIGE EN PVC GRIS QCTIPVC	22,00 \$
	RESSORT GD-004	7,50 \$
CRETPVCNOIR	RETENEUR EN PVC #CRETPVCNOIR	4,35 \$
	ROUE PALAN RAD. MODEL RCGHW-LCI	120,00 \$
QCCINSPR58	ROULEMENT DE PRECISION P-SEC204	20,00 \$
	STATIONNARY PLUG DROITE 409399.0004	44,25 \$
	STATIONNARY PLUG GAUCHE #409399.0003	44,25 \$
MFPLAC3X458	SUPPORT UHMW BI-005	7,75 \$
	TAMBOUR 5.25 18PI(PAIRE) SHAFT 1PO	80,00 \$
	TAMBOUR D800-384-125	225,00 \$
	TAMBOUR D850-132	80,00 \$
ELEMT1000	TELECOMMANDE PN: MT-1000	35,00 \$
QCTIPVC	TIGE EN PVC GRIS QCTIPVC	22,00 \$

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 4.1
Assemblée du: 4 MARS 2015
Résolution numéro: CA-2015-044

Recommandation

STM-3739-11-09-23

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat de gestion d'abonnement au programme « OPUS à l'année », adjugé à l'entreprise TOOTELO Innovation inc. (Division Telmatik), pour une période de douze (12) mois, à compter du 11 avril 2015, pour un montant de 2 174 145,00 \$, plus les taxes de 325 578,21 \$, pour un montant maximum de 2 499 723,21 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-3739-11-09-23 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 2.499.723,21 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: Marketing

Nom: Pierre Bourbonnière

Titre: Directeur

Date: 11-02-2015

Signature: 

D.E. responsable: Planif., marketing et communications

Nom: Denise Vaillancourt

Titre: Directrice Exécutive

Date: 12-02-2015

Signature: 

Secrétaire de l'assemblée: 

Exposé du besoin

En janvier 2010, la STM a lancé son programme d'abonnement en ligne « OPUS à l'année ». En 2011, le programme « OPUS & Cie » a aussi vu le jour, permettant aux employeurs inscrits de contribuer financièrement à l'achat des titres de transport de leurs employés. La présente demande s'inscrit dans le cadre de ces programmes qui ont comme objectifs d'améliorer le service à la clientèle, en facilitant l'achat de titres mensuels et de fidéliser la clientèle à long terme. Cela permet à certains employeurs de se distinguer en tant qu'ambassadeur du transport collectif, en contribuant concrètement au développement durable de la métropole.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division stratégie, marketing et analyse.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 05/02/2015

CLIQUEZ POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-3739-11-09-23 (Renouvellement)
Contrat de gestion d'abonnement au programme "OPUS à l'année"

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres :

Nombre de soumissions déposées :

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité

Rapport sur la conformité des soumissions

Rapport d'évaluation des offres

Liste des soumissionnaires

Autres annexes

description :

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil
d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

Démarche et conclusion

Justification de la levée d'option

Les programmes d'abonnement ont connu un succès fulgurant, engendrant une hausse beaucoup plus importante que celle estimée du nombre d'abonnés. Plus précisément, alors que l'on prévoyait un total de 15 000 abonnés, à la fin de la troisième et dernière année du contrat, plus de 30 000 clients avaient adhéré au programme. Devant l'immense succès remporté, le conseil d'administration, lors de sa séance tenue le 6 février 2013, a approuvé une augmentation de l'enveloppe budgétaire pour ce contrat (Résolution CA-2013-010). Le premier renouvellement du contrat actuel a permis à la STM de continuer de répondre à ce besoin, en prolongeant son association avec un fournisseur de service en ligne et téléphonique qui exploite et possède déjà un progiciel pour supporter la gestion des contrats d'abonnement ainsi que de leurs paiements, et ce, en mode hébergement. Un deuxième renouvellement irait dans le même sens.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Division approvisionnement exploitation

Nom : Elaine Thibodeau

Titre : Administrateur de contrats

Date : 05-02-15

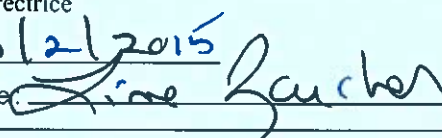
Signature : 

Service : Direction Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 6/2/2015

Signature : 

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet: STM-3739-11-09-23 (Renouvellement)
Contrat de gestion d'abonnement au programme "OPUS à l'année"

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Historique d'adjudication:

Contrats : STM-3739-11-09-23
Nature de l'autorisation : contrats de base
Résolution : CA-2011-070
Montant autorisé TTI (sans contingences) : 1 717 240,21 \$
Période couverte : avril 2011 à avril 2014

Contrats : STM-3739-11-09-23
Nature de l'autorisation : augmentation de l'enveloppe budgétaire
Résolution : CA-2013-010
Montant autorisé TTI (sans contingences) : 2 184 525,00 \$

Contrats : STM-3739-11-09-23
Nature de l'autorisation : Exercice de la première option de renouvellement
Résolution : CA-2014-017
Montant autorisé TTI (sans contingences) : 2 328 134,52 \$
Période couverte: avril 2014 à avril 2015

Le tout portant la valeur du contrat à un montant total de: 6 229 899,73 \$ TTI.

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la deuxième et dernière option de renouvellement.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Justification de la levée d'option (suite)

Selon notre étude du marché et la structure de prix en vigueur, dans l'Industrie et dans le bordereau des prix de l'appel d'offres, la STM a tout à gagner de poursuivre le présent contrat, sans compter que les frais de démarrage et de développement ont déjà été déboursés. En effet, plus le contrat s'exécute sur une longue période de temps, plus les frais de démarrage et de développement sont amortis. De plus, la STM est pleinement satisfaite des services fournis par l'Adjudicataire du présent contrat et un deuxième renouvellement nous permettra de nous préparer adéquatement pour lancer un nouvel appel d'offres. En effet, le nouvel Adjudicataire aura besoin de quatre à six (4 à 6) mois pour la programmation, et la STM de six (6) mois, pour effectuer des tests relatifs à la qualité et à la sécurité entourant ce contrat. Il est donc avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement.

Le bordereau de prix prévoyait une économie d'échelle en fonction du nombre d'abonnés, selon les fourchettes établies au bordereau, ce qui, concrètement, signifie qu'une augmentation du nombre d'abonnés entraîne une diminution de prix. Actuellement, les prix ont atteint la fourchette de prix la plus basse. Lors de l'adjudication, les prix soumis par l'Adjudicataire étaient très concurrentiels. Également, les équipes internes ont estimé que le rapatriement de la gestion des programmes d'abonnements n'est pas une option à considérer pour le moment, puisqu'il engendrerait des investissements majeurs et des délais considérables, et ce, pour le développement d'une expertise que la STM ne détient actuellement pas. Donc, pour toutes ces raisons, et en regard de notre investissement actuel en développement, nous recommandons le renouvellement de ce contrat.

Estimation

Le montant demandé pour la présente option de renouvellement est de 2 499 723,21 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 8 729 622,94 \$ toutes taxes incluses.

Note

Dans le cadre des mesures de mitigation tarifaire du MTQ, la STM recevra, pour la durée du deuxième et dernier renouvellement du contrat, une contribution estimée à environ 1 095 847,00 \$ en remboursement des frais encourus par cette initiative (frais de gestion). Ce montant est sujet à fluctuation, en fonction du nombre d'abonnés et de la durée de leurs abonnements.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-3739-11-09-23 (Renouvellement)
 Contrat de gestion d'abonnement au programme "OPUS à l'année"

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3'	Total
Centre	38400	97200		
Compte	551590	581143		
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.130.819,02	1.368.904,19		2.499.723,21

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3' » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 11 04 2015 à 10 04 2016
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	1.590.635,00\$	583.510,00\$	0,00\$	2.174.145,00\$
(B) TPS	79.531,75\$	29.175,50\$	0,00\$	108.707,25\$
(C) TVQ	158.665,84\$	58.205,12\$	0,00\$	216.870,96\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	1.828.832,59\$	670.890,62\$	0,00\$	2.499.723,21\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	158.864,67\$	58.278,06\$	0,00\$	217.142,73\$
(F) Montant net (D - E)	1.669.967,92\$	612.612,56\$	0,00\$	2.282.580,48\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

N/A

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: 

Date: 25 janvier 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 4.2
Assemblée du: 4 MARS 2015
Résolution numéro: CA-2015-045

Recommandation

STM-4146-11-11-18

D'AUTORISER la résiliation du contrat de supervision et accompagnement pour l'entretien de ponts roulants, palans, monorails et potences, adjugé à l'entreprise COH Projets et Services inc., le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres STM-4146-11-11-18.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :


\$ Toutes taxes incluses

Requérant: Entretien des infrastructures

Nom: Minh Truong

Titre: Directeur

Date: 2015-02-10

Signature: 

D.E. responsable: Services techniques

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 15 02-12

Signature: 

Secrétaire de l'assemblée: 

Exposé du besoin

La STM doit se conformer à l'obligation légale prévue au *Règlement de santé et sécurité du travail (S-2.1, r.13)*, en ce qui a trait à l'exploitation de ponts roulants.

Initialement, en 2011, la STM avait pris la décision de transférer la responsabilité de supervision pour l'inspection et l'entretien de ses équipements à une firme spécialisée dans ce secteur, dans le but de se conformer aux exigences de la norme.

La STM désire aujourd'hui résilier le contrat, dans un premier temps, en raison de divergences dans l'interprétation des obligations contractuelles avec l'Adjudicataire.

Dans un deuxième temps, la STM a acquis la compétence et l'expertise requise pour l'inspection et l'entretien des équipements, à l'interne.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 03/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4146-11-11-18
Supervision et accompagnement pour l'entretien de ponts roulants, palans, monorails et potences

Démarche, solution proposée et conclusion

En mars 2012, le Directeur général de la STM a autorisé l'adjudication d'un contrat de supervision et d'accompagnement pour l'entretien de ponts roulants, palans, monorails et potences (Autorisation DG-12-066), à l'entreprise COH Projets et Services inc., pour une durée de douze (12) mois.

Lors de sa séance tenue le 6 mars 2013, le conseil d'administration de la STM a autorisé l'exercice de l'option de renouvellement du contrat pour une période additionnelle de trente-six (36) mois (Résolution CA-2013-037).

En vertu des documents d'appel d'offres, la STM dispose d'un droit discrétionnaire de résilier unilatéralement le contrat.

Malgré de nombreux échanges, la STM et COH Projets et Services inc. n'arrivent pas à s'entendre quant à l'interprétation et l'application de certaines conditions du contrat. De plus, depuis l'adjudication du contrat en 2012, la STM a acquis la compétence et l'expertise requise pour l'inspection et l'entretien des équipements, à l'interne. Les services d'une entreprise spécialisée externe pour ces services ne sont donc plus requis.

Pour ces raisons, et conformément aux termes et conditions du contrat, il est recommandé d'autoriser la résiliation du contrat de supervision et accompagnement pour l'entretien de ponts roulants, palans, monorails et potences.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Division approvisionnement exploitation

Nom: Sandra Simard

Titre: Administratrice de contrats

Date: 9 fév 2015

Signature: 

Service: Direction chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 9/2/2015

Signature: 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : STM-4146-11-11-18
Supervision et accompagnement pour l'entretien de ponts roulants, palans, monorails et potences

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Historique d'adjudication:

Contrats : STM-4146-11-11-18
Nature de l'autorisation : contrat de base
Résolution : DG-12-066
Montant autorisé TTI (sans contingences) : 100 673,26 \$
Période couverte : mars 2012 à mars 2013
Option prévue: Renouvellement pour une période de trente-six (36) mois

Contrats : STM-4146-11-11-18
Nature de l'autorisation : Exercice de l'option de renouvellement (Résolution CA-2013-037)
Montant autorisé TTI (sans contingences) : 302 019,78 \$
Montants déboursé TTI : 127 062,83 \$
Période couverte : mars 2013 à mars 2016

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4146-11-11-18
Supervision et accompagnement pour l'entretien de ponts roulants, palans, monorails et potences

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis: Oui Non

Les fonds sont disponibles: Oui Non

Trésorier: Linck LeBlond

Date: 26 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 4.3
Assemblée du: 4 MARS 2015
Résolution numéro: CA-2015-046

Recommandation

STM-4397-11-12-02

D'AUTORISER la prolongation du contrat «Service de transport collectif par taxi de l'Île de Montréal», pour trois (3) dessertes, soit :

- L'Île-Bizard;
- Sainte-Anne-de-Bellevue - quartier Sainte-Marie;
- Sainte-Marie / L'Anse à l'Orme

adjudgé à l'Association de Taxi Diamond de Montréal, pour une période maximale de quatre (4) mois, à compter du 11 avril 2015, pour un montant de 36 997,82 \$, plus les taxes de 5 540,42 \$, pour un montant maximum de 42 538,24 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4397-11-12-02 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 42.538,24 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: Transport adapté

Nom: Mario Gagnon

Titre: Directeur

Date: 12 FEVRIER 2015

Signature:

D.E. responsable: Bus

Nom: Renée Amilcar

Titre: Directrice exécutive

Date: 13-2-2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Lors de sa séance tenue le 3 avril 2013, le conseil d'administration a autorisé l'adjudication du contrat de service de transport collectif par taxi de l'Île de Montréal (Résolution CA-2013-058). La mise en place de ce contrat de taxi collectif permet de fournir à une clientèle n'ayant pas un accès au réseau régulier d'autobus de la STM des services de transport par berline et/ou véhicule accessible. Présentement, les trois (3) dessertes citées dans la partie «Recommandation» font l'objet d'une révision afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle desservie.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 05/02/2015

CLIQUEZ POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4397-11-12-02 (Prolongation)
Services de transport collectif par taxi de l'Île de Montréal

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres :

Nombre de soumissions déposées :

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport sur la conformité des soumissions
 Rapport d'évaluation des offres
 Liste des soumissionnaires
 Autres annexes
- description :

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil
d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité Service à la clientèle du conseil d'administration - 2 décembre 2014.

Démarche et conclusion

Justification de la prolongation

Actuellement, trois (3) dessertes sont en processus de révision afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle, soit en optimisant et/ou en bonifiant le service pour l'Île Bizard, Sainte-Anne-de-Bellevue-quartier Sainte-Marie et Sainte-Marie/ L'Anse à l'Orme. C'est pourquoi nous ne pouvons déclencher le processus d'appel d'offres pour le moment. Nous demandons l'autorisation de prolonger le contrat initial d'une durée de quatre (4) mois additionnels pour ces dessertes. Ce délai prescrit permettra à la Division planification des réseaux et du service, de finaliser les modifications nécessaires à l'optimisation du service pour ces trois (3) dessertes. Le besoin sera, par la suite, regroupé dans un nouvel appel d'offres public qui sera lancé avant la fin du terme de la prolongation demandée et présenté à un prochain conseil d'administration.

Le montant, pour la présente prolongation, est de 42 538,24 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 928 680,93 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Division approvisionnement exploitation

Nom : Sonia Thibodeau

Titre : Administratrice de contrats

Date : 10 Février 2015

Signature : 

Service : Direction chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 11/2/2015

Signature : 

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : STM-4397-11-12-02 (Prolongation)
Services de transport collectif par taxi de l'Île de Montréal

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Toutefois, à court terme, les analyses de ces trois (3) dessertes ne sont pas complétées et doivent faire l'objet de validation auprès des partenaires. C'est pour cette raison qu'une autorisation de prolonger le contrat d'une durée de quatre (4) mois additionnels est nécessaire.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division planification des réseaux et du service, en collaboration avec la Direction du transport adapté et la Direction chaîne d'approvisionnement.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Historique d'adjudication

Contrat: STM-4397-11-12-02

Nature de l'autorisation: Contrat de base

Résolution: CA-2013-058

Montant autorisé TTI (sans contingences): 573 644,69 \$

Période couverte: avril 2013 à 10 avril 2015

Contrat: STM-4397-11-12-02

Nature de l'autorisation: Augmentation enveloppe budgétaire

Résolution: CA-2014-160

Montant autorisé TTI (sans contingences): 312 498,00 \$

Période couverte: 1er août 2014 au 10 avril 2015

Une prolongation de contrat, d'une durée maximale de quatre (4) mois, est requise pour permettre à la Division planification et développement des réseaux de compléter les analyses des dessertes Île Bizard, Sainte-Anne-de-Bellevue-quartier Sainte-Marie et Sainte-Marie/L'Anse à l'Orme, et ainsi présenter les résultats aux partenaires et au conseil d'administration de la STM, afin de faire autoriser les modifications avant la mise en place des changements qui engendrera un nouvel appel d'offres.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4397-11-12-02 (Prolongation)
Services de transport collectif par taxi de l'Île de Montréal

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	63103			
Compte	553150			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	42.538,24			42.538,24

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 11 04 2015 à 09 08 2015
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	36.997,82\$			36.997,82\$
(B) TPS	1.849,89\$	0,00\$	0,00\$	1.849,89\$
(C) TVQ	3.690,53\$	0,00\$	0,00\$	3.690,53\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	42.538,24\$	0,00\$	0,00\$	42.538,24\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	3.695,16\$	0,00\$	0,00\$	3.695,16\$
(F) Montant net (D - E)	38.843,09\$	0,00\$	0,00\$	38.843,09\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis: Oui Non

Les fonds sont disponibles: Oui Non

Trésorier: 

Date: 26 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 44
Assemblée du: 4 MARS 2015
Résolution numéro: CA-2015-047

Recommandation

STM-4894-10-14-02

D'ADJUGER les contrats pour le service de transport collectif et navette Or par taxi, pour une période de quinze (15) mois, pour un montant de 580 564,96 \$, plus les taxes de 86 939,60 \$, pour un montant maximum de 667 504,56 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4894-10-14-02 et aux soumissions produites par les adjudicataires suivants:

Adjudicataire: Coop Taxi de l'Ouest

Total avant taxes: 139 814,58 \$ Total TTI: 160 751,81 \$

Adjudicataire: Association de Taxi Diamond de Montréal

Total avant taxes: 440 750,38 \$ Total TTI: 506 752,75 \$

Voir la suite au document intitulé *Annexe - Suite de la rubrique « Recommandation »*.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 667.504,56 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: Transport adapté

Nom: Mario Gagnon

Titre: Directeur

Date: 18 février 2015

Signature:

D.E. responsable: Bus

Nom: Renée Amilcar

Titre: Directrice exécutive

Date: 18 FEVRIER 2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

L'offre de service présenté dans le cadre de cette recommandation vise le service du transport collectif et les navettes Or par taxi.

Le transport collectif a pour but de fournir à une clientèle n'ayant pas un accès au réseau régulier d'autobus de la STM, des services de transport par berline et/ou véhicule accessible. Depuis les dernières années et jusqu'à tout récemment, la STM a mis en service plusieurs secteurs afin de desservir autant les résidents de l'est que de l'ouest de l'île de Montréal.

Le service de navette Or par taxi permet d'accroître la mobilité des aînés, en facilitant leurs déplacements en dehors des heures de pointe et en favorisant leur participation à la vie collective de leur municipalité, soit à l'île des Soeurs, Dorval et Pointe-Claire.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 16/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« Recommandation »

STM-4894-10-14-02 (Adjudication)

Service de transport collectif et navette or par taxi pour la STM

Tableau d'adjudication

Taxi collectif	<u>Adjudicataire</u>	<u>Adjudicataire</u>
	Coop Taxi de l'Ouest	Association de Taxi Diamond de Montréal
BLOC 1 - GARE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - POINTES-AUX-PRAIRIES		X
BLOC 2 - GARE ANJOU - SECTEUR RÉSIDENTIEL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES		X
BLOC 3 - GARE ANJOU - PARC INDUSTRIEL		X
BLOC 4 - TECHNOPARC DE MONTRÉAL		X
BLOC 5 - SENNEVILLE		X
BLOC 6 - GARE LACHINE		X
BLOC 7 - RUE NORMAN		X
BLOC 8 - PARC INDUSTRIEL LACHINE	X	
BLOC 9 - BAIE D'URFÉ	X	
BLOC 10 - CÔTE VERTU OUEST	X	

Navette Or par taxi	<u>Adjudicataire</u>	<u>Adjudicataire</u>
	Coop Taxi de l'Ouest	Association de Taxi Diamond de Montréal
BLOC 11 - L'ÎLE DES SŒURS		X
BLOC 12 - DORVAL	X	
BLOC 13 - POINTE-CLAIRE	X	

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4894-10-14-02
Services de transport collectif et navette Or par taxi pour la STM

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres : 6

Nombre de soumissions déposées : 3

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité

Rapport sur la conformité des soumissions

Rapport d'évaluation des offres

Liste des soumissionnaires

Autres annexes

description :

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Il y a eu présentation pour l'ensemble du dossier au comité service à la clientèle au courant de novembre 2014. Également, une présentation des modifications apportées au bloc 1. Gare Rivière-des Prairies - Pointes-aux-Prairies, a été faite au comité service à la clientèle, le 20 janvier dernier.

Démarche et conclusion

La démarche d'appel d'offres :

Un appel d'offres public a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal*, le 19 décembre 2014 ainsi que sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 6 février 2015.

Le marché:

L'appel d'offres ci-présent est destiné aux Intermédiaires de service par taxi.

Le processus d'adjudication :

Il est recommandé d'adjuger au plus bas soumissionnaire conforme sur le prix total offert par bloc, incluant les options choisies, et ce, conformément aux documents de l'appel d'offres cité en objet.

Option de renouvellement :

Le contrat prévoit une (1) option de renouvellement d'une durée de douze (12) mois.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

N/A

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Division approvisionnement exploitation

Nom : Sonia Thibodeau

Titre : Administratrice de contrats

Date : 17 février 2015

Signature : 

Service : Direction chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 17/02/2015

Signature : 

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : STM-4894-10-14-02
Services de transport collectif et navette Or par taxi pour la STM

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Les navettes Or desservent plusieurs résidences pour personnes âgées et conduisent les clients à des lieux d'intérêt tels que des centres commerciaux, des épiceries, des pharmacies, des bibliothèques, des centres communautaires, etc.

En effet, les déplacements au sein de ces villes peuvent nécessiter plusieurs correspondances d'un trajet vers un autre, ce qui peut s'avérer laborieux, en raison de la faible fréquence de passages des bus pour ces secteurs, en dehors des heures de pointe. Cette situation affecte particulièrement la clientèle des aînées et, pour cette raison, la solution proposée consiste en la mise en place d'un service de navette Or par taxi plus adapté aux déplacements des aînées et fonctionnant sur appel. Des arrêts prédéterminés sont installés sur les territoires de ces trois municipalités (Ile des Soeurs, Dorval et Pointe-Claire).

Dans le but de structurer la gestion administrative et contractuelle de ces contrats, il a été proposé de regrouper l'ensemble du transport collectif et navette Or par taxi dans un appel d'offres public global, où les contrats seront adjudgés par bloc, selon le secteur à desservir et la disponibilité des offres de service par taxi.

Ce processus nous aura permis de regrouper treize (13) dessertes, dont dix (10) pour le transport collectif et trois (3) pour les navettes Or par taxi.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

L'analyse des soumissions :

Six (6) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres. Trois (3) d'entre elles ont déposé une offre pour au moins un des blocs demandés aux documents d'appel d'offres.

L'estimation :

L'estimation de contrôle globale était de 753 453,50 \$ toutes taxes incluses, incluant les différentes options. Le prix soumis de 667 504,56 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 85 948,94 \$ (11,4 % favorable), par rapport à l'estimation de contrôle.

L'estimation de contrôle pour le transport collectif, aux fins d'analyse de l'écart, pour les items à adjudger uniquement, est de 663 773,00 \$ toutes taxes incluses, incluant les différentes options. Le prix soumis de 577 832,00 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 85 941,00 \$ (13 % favorable), par rapport à l'estimation de contrôle.

L'estimation de contrôle pour les navettes Or par taxi, aux fins d'analyse de l'écart, pour les items à adjudger uniquement, est de 89 680,50 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 89 672,56 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 7,94 \$ (un écart négligeable), par rapport à l'estimation de contrôle.

Toutefois aux fins d'analyse entre les prix soumis et les derniers prix payés, aucune comparaison n'est possible, puisque l'estimation du nombre de tournées sur une période x en mois, ne sont pas les mêmes.

Voir la suite au document intitulé Annexe - Suite de la rubrique « Démarche et conclusion ».

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« Démarche et conclusion »

**STM-4894-10-14-02 (Adjudication)
Service de transport collectif et navette or par taxi pour la STM**

Historique d'adjudication

Taxi collectif :

Contrat	Résolution	Montant autorisé TTI (sans contingence)	Période couverte par l'autorisation	Nature de l'autorisation
STM-4397-11-12-02	CA-2013-058	573 644,00 \$	avril 2013 au 10 avril 2015	Contrat de base
STM-4397-11-12-02	CA-2014-160	312 498,00 \$	1 ^{er} août 2014 au 10 avril 2015	Augmentation de l'enveloppe budgétaire
STM-4843-08-14-02	DG 14-162	36 227,10 \$	1 ^{er} décembre 2014 au 10 avril 2015	Contrat de base
STM-4929-12-14-02	Gré à Gré	8 400,01 \$	31 janvier 2015 au 12 avril 2015	Contrat de base

Taxi navette or :

Contrat	Résolution	Montant autorisé TTI (sans contingence)	Période couverte par l'autorisation	Nature de l'autorisation
STM-4406-12-12-02	DG 13-038	76 332,70 \$	12 avril 2013 au 11 avril 2014	Contrat de base
STM-4643-10-13-02	DG 14-060	85 000 \$	14 avril 2014 au 10 avril 2015	Contrat de base

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4894-10-14-02
Services de transport collectif et navette Or par taxi pour la STM

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3'	Total
Centre	63103	63104		
Compte	553150	553150		
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :	Collectif	Navette Or		
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	577.832,00	89.672,56		667.504,56

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 13 04 2015 à 10 07 2016
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	348.338,98\$	232.225,98\$		580.564,96\$
(B) TPS	17.416,95\$	11.611,30\$	0,00\$	29.028,25\$
(C) TVQ	34.746,81\$	23.164,54\$	0,00\$	57.911,35\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	400.502,74\$	267.001,82\$	0,00\$	667.504,56\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	34.790,36\$	23.193,57\$	0,00\$	57.983,93\$
(F) Montant net (D - E)	365.712,39\$	243.808,25\$	0,00\$	609.520,64\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis: Oui Non

Les fonds sont disponibles: Oui Non

Trésorier: 

Date: 27 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 5.1
Assemblée du: 4 MARS 2015
Résolution numéro: CA-2015-048

Recommandation

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat de services professionnels pour développer et entretenir un panel de clients pour les besoins d'enquêtes et sondages de la STM, adjugé à l'entreprise Vision Critical, pour une période de douze (12) mois, à compter du 4 avril 2015, pour un montant de 87 700,00 \$, plus les taxes de 13 133,08 \$, pour un montant maximum de 100 833,08 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4019-04-11-25 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 100.833,08 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: Marketing

Nom: Pierre Bourbonnière

Titre: Directeur

Date: 02 FEB/15

Signature: 

D.E. responsable: Planif., marketing et communication

Nom: Denise Vaillancourt

Titre: Directrice Exécutive

Date: 2015-02-03

Signature: 

Secrétaire de l'assemblée: 

Exposé du besoin

La STM souhaite continuer de retenir les services d'une firme de recherche spécialisée, afin de poursuivre le maintien de son panel de clients « Ma voix Ma STM » (groupe de clients STM acceptant de participer à des sondages sur une base régulière). Ce projet s'inscrit dans la sixième priorité du Plan 2020 de la STM, soit l'amélioration de l'expérience client par l'évaluation de différentes améliorations, nouveaux programmes, nouvelles installations, besoins, etc., afin de les optimiser pour la clientèle.

Au-delà des activités de recherche, le panel de clients permet des économies substantielles pour la STM (chaque projet pouvant être réalisé à l'interne plutôt que de retenir à chaque fois les services d'une firme de recherche spécialisée), ce que les trois (3) dernières années ont démontré.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 27/01/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4019-04-11-25 (Deuxième et dernière option de renouvellement)
Services professionnels pour développer et entretenir un panel de clients pour les besoins d'enquêtes et sondages de la STM

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres :

Nombre de soumissions déposées :

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité

Rapport sur la conformité des soumissions

Rapport d'évaluation des offres

Liste des soumissionnaires

Autres annexes

description :

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil
d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

Démarche et conclusion

Justification de la levée d'option :

Afin d'éviter à la STM de devoir payer de nouveau pour des frais de démarrage associés à la mise en place d'un nouveau panel, et compte tenu que ces frais peuvent représenter environ 5 % des frais totaux associés à un tel contrat pour la première année, il est plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement plutôt que de procéder à un nouvel appel d'offres.

Le montant pour la présente option de renouvellement est de 100 833,08 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 478 985,85 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

N/A


Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Division approvisionnement exploitation

Nom : Élane Thibodeau

Titre : Administrateur de contrats

Date : 27-07-2015

Signature : 

Service : Direction Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 2/2/2015

Signature : 

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : STM-4019-04-11-25 (Deuxième et dernière option de renouvellement)
Services professionnels pour développer et entretenir un panel de clients pour les besoins d'enquêtes et sondages de la STM

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Les services professionnels concernés sont : 1) le recrutement de panélistes, 2) le maintien d'une interface web qui sert de plate-forme de communication avec les panélistes, 3) la réalisation de sondages auprès des panélistes (outils, collecte de données, analyse et rapport) et 4) le maintien périodique du panel (contrôle de qualité des panélistes, remplacement des participants qui abandonnent le panel).

Les prévisions des besoins ont été évalués par la Division Stratégie marketing et analyse.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Historique d'adjudication:

Contrats : STM-4019-04-11-25

Nature de l'autorisation : contrats de base

Résolution : CA-2012-086

Montant autorisé TTI (sans contingences) : 277 319,69 \$

Période couverte : avril 2012 à avril 2014

Contrats : STM-4019-04-11-25

Nature de l'autorisation : 1ier renouvellement

Résolution : CA-2014-050

Montant autorisé TTI (sans contingences) : 100 833,08 \$

Période couverte : avril 2014 à avril 2015

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la deuxième et dernière option de renouvellement.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4019-04-11-25 (Deuxième et dernière option de renouvellement)
Services professionnels pour développer et entretenir un panel de clients pour les besoins d'enquêtes et sondages de la STM

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	38400			
Compte	551530			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	100.833,08			100.833,08

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 05 JJ 04 MM 2015 AAAA à 04 JJ 04 MM 2016 AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	65.775,00\$	21.925,00\$	0,00\$	87.700,00\$
(B) TPS	3.288,75\$	1.096,25\$	0,00\$	4.385,00\$
(C) TVQ	6.561,06\$	2.187,02\$	0,00\$	8.748,08\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	75.624,81\$	25.208,27\$	0,00\$	100.833,08\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	6.569,28\$	2.189,76\$	0,00\$	8.759,04\$
(F) Montant net (D - E)	69.055,53\$	23.018,51\$	0,00\$	92.074,04\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

N/A

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis: Oui Non

Les fonds sont disponibles: Oui Non

Trésorier: 

Date: 27 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 5.2
Assemblée du: 4 MARS 2015
Résolution numéro: CA-2015-049

Recommandation

STM-4805-06-14-68

D'ADJUGER à l'entreprise Vincent Ergonomie Inc., le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, un contrat de services professionnels en ergonomie et ergothérapie en milieu de travail, pour une période de trente-six (36) mois, pour un montant de 123 595,00 \$, plus les taxes de 18 508,35 \$, pour un montant maximum de 142 103,35 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4805-06-14-68 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 142.103,35 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: Ressources humaines

Nom: Michel Lefèbvre

Titre: Directeur

Date: 12 FEVRIER 2015

Signature:

D.E. responsable: Ress. humaines et services partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 12/02/2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

La STM, soucieuse de la santé et de la sécurité de ses employés, désire faire appel à des services professionnels externes en ergonomie et ergothérapie en milieu de travail, afin d'aller chercher l'expertise nécessaire pour :

- supporter le service de l'Ingénierie et autres services de la STM, dans la conception de nouveaux postes et environnement de travail;
- supporter les intervenants en santé-sécurité du travail et en gestion de la présence au travail dans la compréhension de diagnostics d'ordre physique ou mental (notamment les troubles musculo-squelettiques), en lien avec les exigences du travail et de l'environnement de travail;
- intervenir, lorsque requis, auprès de travailleurs ayant des facteurs de risque, en évaluant leur condition et en leur offrant les recommandations ainsi que l'assistance professionnelle, en guise de prévention.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 05/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4805-06-14-68 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en ergonomie et ergothérapie en milieu de travail

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres : 13

Nombre de soumissions déposées : 8

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport sur la conformité des soumissions
 Rapport d'évaluation des offres
 Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

description :

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Le conseil d'administration de la STM a approuvé, lors de sa séance tenue le 3 décembre 2014, le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, par critères de sélection détaillés dans les documents de l'appel d'offres STM-4805-06-14-68 ainsi que la composition du comité de sélection (Résolution CA-2014-317).

Un appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal*, le 5 décembre 2014 et sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 9 janvier 2014.

- Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

La STM agit en employeur responsable en s'assurant du respect des normes de santé et sécurité au travail et en offrant des conditions de travail sécuritaires.

- Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : : Division approvisionnement exploitation

Nom : Mario Coumoyer

Titre : Administrateur de contrats

Date : 6/02/2015

Signature : 

Service : Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 2/2/2015

Signature : 

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : STM-4805-06-14-68 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en ergonomie et ergothérapie en milieu de travail

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

- accompagner les travailleurs en processus de retour au travail en offrant l'assistance professionnelle nécessaire à la reprise des tâches de travail, dans le respect des limitations fonctionnelles, pour un retour au travail stable et durable;
- procéder à l'évaluation et l'ajustement ergonomique des postes de travail : bureau, atelier, poste de conduite, etc.;
- procéder à l'évaluation de postes de travail préalablement à un retour au travail d'employés, afin d'évaluer le respect de limitations fonctionnelles permanentes ou temporaires, tout en proposant des mesures d'accommodement raisonnables;
- procéder à l'évaluation de postes de travail préalablement aux mouvements de main-d'œuvre, afin d'évaluer la capacité à accomplir le travail de façon sécuritaire pour les employés possédant des limitations fonctionnelles permanentes ou temporaires, tout en proposant des mesures d'accommodement raisonnables;
- procéder à l'évaluation des capacités d'un travailleur à occuper son poste ou à accomplir des tâches d'assignation temporaire;
- élaboration progressive de fiches d'exigences physiques des emplois critiques à la STM.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Treize (13) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et huit (8) d'entre elles ont déposé une offre. Ces offres ont été déclarées recevables et cinq (5) ont obtenu le pointage intérimaire de 70 %.

Comme le prévoient les termes et conditions de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit Vincent Ergonomie Inc., pour un montant de 142 103,35 \$ toutes taxes incluses.

Les options de renouvellement

Le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement de douze (12) mois chacune. Ces périodes d'option peuvent être prises individuellement ou simultanément, à la seule discrétion de la STM, et ce, aux mêmes termes et conditions que ceux prévus dans le contrat.

L'estimation

L'estimation de contrôle, basée sur l'ancien taux horaire plus 25 % d'augmentation, était de 185 000,00 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 142 103,35 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 42 896,65 \$ (23,19 % favorable). L'écart s'explique par une surévaluation du pourcentage d'augmentation et par la forte concurrence qui a mené à une baisse des taux horaires en comparaison avec l'ancien contrat, ce que nous n'avions pas anticipé.

Le dernier prix payé

Le taux horaire du contrat représente un écart favorable de 4,78 % par rapport au dernier taux horaire payé par la STM.

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : STM-4805-06-14-68 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en ergonomie et ergothérapie en milieu de travail

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Historique des contrats précédents:

Contrat: STM-4112-09-11-68

Autorisation: Résolution CA-2012-015

Nature de l'autorisation: contrat de base

Montant autorisé TTI (sans contingence): 210 000,00 \$

Période couverte par l'autorisation: 1er février 2012 au 31 janvier 2015

Adjudicataire: Synetik Conseil

Option(s) de renouvellement: aucune option prévue à ce contrat

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Il s'agit d'un projet qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de sa performance sociale dans le traitement de son personnel, tel qu'énoncé à la Politique de développement durable.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4805-06-14-68 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en ergonomie et ergothérapie en milieu de travail

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	Type "U"			
Compte	551590			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	142.103,35			142.103,35

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 04 JJ 03 MM 2015 AAAA à 03 JJ 03 MM 2018 AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	19.554,17\$	50.065,00\$	53.975,83\$	123.595,00\$
(B) TPS	977,71\$	2.503,25\$	2.698,79\$	6.179,75\$
(C) TVQ	1.950,53\$	4.993,98\$	5.384,09\$	12.328,60\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	22.482,41\$	57.562,23\$	62.058,71\$	142.103,35\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	1.952,97\$	5.000,24\$	5.390,84\$	12.344,05\$
(F) Montant net (D - E)	20.529,43\$	52.561,99\$	56.667,87\$	129.759,30\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: 

Date: 27 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 5.3
Assemblée du: 4 MARS 2015
Résolution numéro: CA-2015-050

Recommandation STM-4815-06-14-60

D'ADJUGER à l'entreprise *Normandin Beaudry Actuaire Conseil inc.*, le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, le contrat pour le Bloc 1 - Régimes de retraite des Services actuariels à des fins comptables pour la STM, pour une période d'environ soixante-douze (72) mois se terminant au plus tard le 30 septembre 2021, englobant la préparation des états financiers pour les six (6) exercices financiers se terminant les 31 décembre 2015 à 2020 inclusivement, pour un montant de 477 378,00 \$, plus les taxes de 71 487,36 \$, pour un montant maximum de 548 865,36 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4815-06-14-60 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'ADJUGER à l'entreprise *Morneau Shepell Ltée*, le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, le contrat pour le Bloc 2 - Autres avantages sociaux futurs des Services actuariels à des fins comptables pour la STM, pour une période d'environ soixante-douze (72) mois se terminant au plus tard le 30 septembre 2021, englobant la préparation des états financiers pour les six (6) exercices financiers se terminant les 31 décembre 2015 à 2020 inclusivement, pour un montant de 144 200,00 \$, plus les taxes de 21 593,98 \$, pour un montant maximum de 165 793,98 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4815-06-14-60 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER une réserve pour contingence, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 714.659,34 \$ Toutes taxes incluses

Requérant : Gestion financière et contrôle

Nom : Angèle Dubé

Titre : Directrice et trésorière adjointe

Date : 10.02.2015

Signature :

D.E. responsable : Finances et contrôle

Nom : Linda Lebrun

Titre : Trésorière et directrice exécutive (intérim)

Date : 10-2-2015

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin

Dans le cadre de la préparation des états financiers de la STM et en conformité avec les exigences des normes comptables des chapitres SP 3250 - Avantages de retraite et SP 3255 - Avantages postérieurs à l'emploi, congés rémunérés et prestations de cessation d'emploi du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, des services d'actuariat sont requis pour effectuer annuellement des évaluations actuarielles à des fins comptables relatives aux avantages sociaux futurs (i.e. Régimes de retraite et autres avantages post-emploi et post-retraite).

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : 27/01/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4815-06-14-60
Services actuariels à des fins comptables pour la STM

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres : 7

Nombre de soumissions déposées : 3

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport sur la conformité des soumissions
 Rapport d'évaluation des offres
 Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

description :

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil
d'administration (indiquer le nom et la date)

N/A

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Le conseil d'administration de la STM a approuvé, lors de sa séance tenue le mercredi 1^{er} octobre 2014, le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, par critères de sélection détaillés dans les documents de l'appel d'offres STM-4815-06-14-60 ainsi que la composition du comité de sélection (Résolution CA-2014-230).

Un appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal*, le vendredi 24 octobre 2014 et sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le vendredi 28 novembre 2014 à 15 h 00.

Le marché

Le marché est plutôt restreint, le nombre de firmes d'actuares ayant une certaine envergure, l'expérience en comptabilité

- Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

N/A


- Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Approvisionnement exploitation

Nom : Stéphane Demers

Titre : Administrateur de contrats

Date : 2015/2/5


Signature : 

Service : Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 9/2/2015

Signature : 

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : STM-4815-06-14-60
Services actuariels à des fins comptables pour la STM

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

municipale et l'expérience des régimes similaires (capitalisation et nombre de participants), est peu nombreux.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Sept (7) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et trois (3) d'entre elles ont déposé une offre qui a été déclarée recevable. Finalement, deux (2) offres ont obtenu le pointage intérimaire d'au moins 70 %.

Comme le prévoient les termes et conditions de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit la firme Normandin Beaudry Actuaire Conseil inc., pour le Bloc 1, pour un montant de 548 865,36 \$ toutes taxes incluses et la firme Morneau Shepell Ltée, pour le Bloc 2, pour un montant de 165 793,98 \$ toutes taxes incluses.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Estimation

Pour le Bloc 1 - Régimes de retraite: l'estimation de contrôle, pour ce contrat, était de 397 814,00 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 548 865,36 \$ toutes taxes incluses, est donc supérieur de 151 052,00 \$ (38 % défavorable). Le prix du contrat représente un écart défavorable de 137 % par rapport au dernier prix payé par la STM. Ces deux écarts s'expliquent par le prix très en deçà du marché dont la STM a bénéficié dans le contrat précédent.

Pour le Bloc 2 - Autres avantages sociaux futurs: l'estimation de contrôle, pour ce contrat, était de 210 404,00 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 165 793,98 \$ toutes taxes incluses, est donc inférieur de 44 610,00 \$ (21 % favorable). En tenant de tenir compte de l'écart important à l'appel d'offres précédent entre le prix de l'Adjudicataire du contrat et le prix moyen des autres soumissionnaires (un écart de 25 %), l'estimation de contrôle a été surévaluée. Le prix du contrat représente un écart défavorable de 6 % par rapport au

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

dernier prix payé par la STM, équivalent à l'inflation sur l'ensemble de la durée du contrat qui est de six (6) ans (c'est-à-dire les exercices financiers 2015 à 2020 inclusivement).

Historique des contrats précédents

Contrat : STM-3812-04-10-60

Résolution : CA-2010-260

Valeur totale du contrat TTI : 354 344,00 \$

Période couverte : Exercices financiers 2010 à 2014 (jusqu'au 30 septembre 2015)

Options de renouvellement (utilisées ou non) : Aucune option de renouvellement

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4815-06-14-60
Services actuariels à des fins comptables pour la STM

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	44000	44000		
Compte	551590	551590		
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre : Partie du contrat adjudgé :	Bloc1	Bloc2		
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	548.865,36	165.793,98		714.659,34

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 04 JJ 03 MM 2015 AAAA à 30 JJ 09 MM 2021 AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	108.236,70\$	102.263,00\$	411.078,30\$	621.578,00\$
(B) TPS	5.411,84\$	5.113,15\$	20.553,92\$	31.078,90\$
(C) TVQ	10.796,61\$	10.200,73\$	41.005,06\$	62.002,41\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	124.445,15\$	117.576,88\$	472.637,28\$	714.659,31\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	10.810,14\$	10.213,52\$	41.056,45\$	62.080,10\$
(F) Montant net (D - E)	113.635,01\$	107.363,37\$	431.580,83\$	652.579,20\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier:

Date:

Linda Lepin
27 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 81

Assemblée du: 4 MARS 2015

Résolution numéro: CA-2015-051

Recommandation STM-29 00 10-C42

D'adjuger à la firme « Construction Sorel Itée », le plus bas soumissionnaire conforme, un contrat de construction du poste de redressement (PR) Guizot requis pour améliorer la robustesse du système d'alimentation traction du réseau du métro en vue de l'augmentation de l'offre de service et de l'arrivée des trains AZUR, pour un montant maximal de 1 719 927,00 \$, plus les taxes applicables de 257 559,08 \$, soit un montant total de 1 977 486,08 \$, conformément aux conditions mentionnées aux documents d'appel d'offres n° STM-29 00 10-C42 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ

1.977.486,08 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: BPÉFM / MPM-10

Nom: Donald Desaulniers / Pierre Vézina

Titre: Directeurs de projets principal / Directeur principal

Date: 15 02 15

Signature:

D.E. responsable: Gestion des projets majeurs

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: 13 février 2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

La mise en service des futurs trains AZUR contribuera à réaliser une augmentation progressive de l'offre de service, tel que prévu au *Plan stratégique 2020* de la STM. Cette augmentation de l'offre de service entraînera une augmentation progressive de la demande d'énergie électrique du système traction du métro. Afin d'assurer la robustesse de ce système, il est requis d'ajouter quatre (4) nouveaux PR de même que la fourniture et l'installation des équipements connexes dans six (6) PR existants du réseau du métro.

Dans ce contexte, le contrat visé par la présente recommandation consiste à la construction d'un des quatre nouveaux PR requis, soit le PR Guizot.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Adjudication d'un contrat
Appel d'offres public STM-29 00 10-C42 – Construction du PR Guizot (L2)

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées: S.O.

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres: 16

Nombre de soumissions déposées: 9

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité

- Rapport sur la conformité des soumissions
 Rapport d'évaluation des offres

- Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

description:

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil
d'administration (indiquer le nom et la date)

S.O.

Démarche et conclusion

La démarche d'appel d'offres et le processus d'adjudication

Un appel d'offres public a été publié dans le « Journal de Montréal » et sur SE@O, le système électronique d'appel d'offres, le mercredi 26 novembre 2014. L'ouverture des soumissions a eu lieu publiquement le mercredi 28 janvier 2015 à 15 h. Seize (16) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres et, de ce nombre, neuf (9) firmes ont présenté une soumission. Toutes les soumissions sont jugées recevables et conformes.

Le marché et les fournisseurs potentiels

Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences des documents d'appel d'offres sont des firmes œuvrant dans le domaine de la construction. Un nombre important d'entreprises était susceptible de répondre à cet appel d'offres.

Processus d'adjudication et analyse des soumissions

L'estimation de contrôle réalisée à l'interne pour le contrat de construction du PR est de 3 083 982,89 \$ avant taxes et contingences et la plus basse soumission conforme est de 1 719 927,00 \$ avant taxes et contingences.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DSAPP 006).

Pour la mise aux rebus des équipements, l'Adjudicataire est assujéti à la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) de même qu'au règlement (L.R.Q., c. Q-2, r. 15.2) pour la récupération des matières dangereuses.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par:

Approvisionnement projets et construction

Nom Alban Boulay

Titre Administrateur de contrats

Date: 2015-02-13

Signature: 

Service:

Cjhaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 13/02/2015

Signature: 

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Adjudication d'un contrat
Appel d'offres public STM-29 00 10-C42 – Construction du PR Guizot (L2)

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3'	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	256900			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-042-4			
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.977.486,08			1.977.486,08

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 01 05 2015 à 31 08 2016 CAD
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	859.963,50\$	859.963,50\$		1.719.927,00\$
(B) TPS	42.998,18\$	42.998,18\$	0,00\$	85.996,35\$
(C) TVQ	85.781,36\$	85.781,36\$	0,00\$	171.562,72\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	988.743,03\$	988.743,03\$	0,00\$	1.977.486,07\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	85.888,85\$	85.888,85\$	0,00\$	171.777,71\$
(F) Montant net (D – E)	902.854,18\$	902.854,18\$	0,00\$	1.805.708,36\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, le sous-projet « Modification des ateliers et équipements métro » du projet majeur MPM-10 a été admis à une subvention de 75 % des dépenses admissibles selon les modalités du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes (PAGTCP) en vigueur. La division Soutien exploitation et projets du service Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis: Oui Non

Les fonds sont disponibles: Oui Non

Trésorier: 

Date: 27 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 9.1
Assemblée du: 4 MARS 2015
Résolution numéro: CA-2015-052

Recommandation

D'ADJUGER à Groupe Axino inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réfection de la station Beaubien (Projet 03.01.04.52 Lot C25) dans le cadre du programme Réno-Infrastructures phase 1 ainsi que du programme Réno-Systèmes phase 3, pour un montant maximal de 3 647 000,00 \$ plus taxes applicables de 546 138,25 \$, soit un montant maximal total de 4 193 138,25 \$ toutes taxes incluses et autres conditions mentionnées à l'appel d'offres STM-4866-09-14-64 et dans la soumission déposée par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER selon les termes et conditions des documents d'appel d'offres, l'exercice de l'option prévue au contrat, le cas échéant, pour la construction d'un toit vert sur la nouvelle marquise, pour un montant forfaitaire de 78 000,00 \$, plus taxes applicables de 11 680,50 \$, soit un montant forfaitaire total de 89 680,50 \$, toutes taxes incluses.

ET

D'AUTORISER une réserve pour contingences, telle que spécifiée en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ

4.282.818,75 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: BPIM / BPEFM

Nom: Pierre Vézina / Donald Desaulniers

Titre: Directeur principal / Directeur de projets principal

Date: 2015/02/10

2015 02 11

Signature:

D.E. responsable: Gestion des projets majeurs

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: 11 février 2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Le programme Réno-Infrastructures vise essentiellement le maintien des infrastructures du réseau de métro. Le programme inclut principalement des travaux de réfection des éléments architecturaux et structuraux ainsi que des travaux de remplacement des équipements de mécanique et d'électricité. Le programme Réno-Systèmes est quant à lui dévolu au remplacement des équipements d'exploitation du métro ainsi qu'à l'accessibilité des stations de métro.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Bureau de Projets Infrastructures Métro – Réno-Infrastructures phase 1 – Adjudication d'un contrat
Appel d'offres STM-4866-09-14-64 – Projet 03.01.04.52 Lot C25 – Beaubien– Réfection de la station

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
 Renouvellement De gré à gré
 Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées: n/a

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres: 25

Nombre de soumissions déposées: 12

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport sur la conformité des soumissions
 Rapport d'évaluation des offres
 Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

description: Photos

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil
d'administration (indiquer le nom et la date)

Démarche et conclusion

Un avis de parution de l'appel d'offres a été publié le 4 décembre 2014 dans le quotidien « Le journal de Montréal ». Les documents d'appel d'offres ont été publiés le 4 décembre 2014 par voie électronique dans « SÉAO ». Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 28 janvier 2015.

Vingt-cinq (25) entreprises se sont procuré le document d'appel d'offres et douze (12) d'entre elles ont présenté une soumission. Parmi cinq (5) soumissions analysées par les Affaires juridiques, quatre (4) soumissions ont été jugées recevables et conformes.

Il est recommandé d'adjuger le contrat à Groupe Axino inc, le plus bas soumissionnaire conforme, au montant maximal de 3 725 000,00 \$, incluant l'option de 78 000,00 \$, avant taxes et contingences.

L'estimation de contrôle réalisée par la firme Macogep pour ces travaux de réfection de la station Beaubien, avant taxes et contingences de réalisation, est de 3 350 716,41 \$.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DSAPP 006).

Le présent appel d'offres comprend une section de devis relative aux engagements de la politique de développement durable. Cette dernière traite de la gestion et élimination des matériaux de rebut de construction / démolition.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par:

Division Approvisionnement projets et construction

Nom Sarah Bédard Giulione

Titre Administrateur de contrats

Date: 19/02/2015

Signature: 

Service:

Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 18/02/2015

Signature: 

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Bureau de Projets Infrastructures Métro – Réno-Infrastructures phase 1 – Adjudication d'un contrat
Appel d'offres STM-4866-09-14-64 – Projet 03.01.04.52 Lot C25 – Beaubien– Réfection de la station

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551140	563150		
Ordre interne	210452	290331		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-121	R-122		
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	3.949.437,24	333.381,51		4.282.818,75

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 05 JJ 03 MM 2015 AAAA à 31 JJ 01 MM 2016 AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	3 538.750,00\$	186.250,00\$		3.725.000,00\$
(B) TPS	176.937,50\$	9.312,50\$	0,00\$	186.250,00\$
(C) TVQ	352.990,31\$	18.578,44\$	0,00\$	371.568,75\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	4.068.677,81\$	214.140,94\$	0,00\$	4.282.818,75\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	353.432,66\$	18.601,72\$	0,00\$	372.034,38\$
(F) Montant net (D – E)	3.715.245,16\$	195.539,22\$	0,00\$	3.910.784,38\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Subvention : Pour l'imputation 1 : le programme Réno-Infrastructures phase I a été confirmé admissible à une subvention maximale de 75 % conformément au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes le 25 novembre 2013.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis: Oui Non

Les fonds sont disponibles: Oui Non

Trésorier: 

Date: 27 février 2015

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : Bureau de Projets Infrastructures Métro – Réno-Infrastructures phase 1 – Adjudication d'un contrat
Appel d'offres STM-4866-09-14-64 – Projet 03.01.04.52 Lot C25 – Beaubien– Réfection de la station

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Les travaux visés par la présente recommandation touchent la réfection de la station Beaubien, dont notamment la réfection de la marquise extérieure et des trottoirs, la réfection de la fenestration, des finis muraux et de la dalle structurale de l'édicule, le remplacement des portes-papillon, la réfection de marches d'escaliers fixes, de locaux techniques, de la distribution électrique 600 volts et moins incluant l'éclairage dans l'ensemble de la station, la réfection de certaines canalisations de drainage, bassins et pompage et canalisation d'eau domestique, l'ajout de persiennes à l'édicule afin d'augmenter la ventilation naturelle en station ainsi que la mise aux normes de la signalétique.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Subvention (suite) : Pour l'imputation 2 (Réno-Systèmes phase 3) : la phase 3 du programme Réno-Systèmes a été confirmée admissible le 12 juillet 2012 par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada.

Financement : Pour l'imputation 1 : Le présent contrat fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-121 correspondant au programme Réno-Infrastructures phase I dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 30 juin 2010 (CA-2010-197) et par le MAMROT le 21 novembre 2011 (AM 270884).

Pour l'imputation 2 (Réno-Systèmes phase 3) : le présent contrat fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R_122 dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 30 juin 2010 (CA-2010-198) et par le MAMROT le 16 mars 2011 (AM268883).

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 9.2

Assemblée du: 4 MARS 2015

Résolution numéro: CA-2015-053

Recommandation

D'ADJUGER à Hulix Construction, le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la correction des goulottes à la station Jean-Talon (Projet 03.01.06.52 Lot C20) dans le cadre du programme Réno-Infrastructures phase 1, pour un montant maximal de 2 528 900,00 \$ plus taxes applicables de 378 702,78 \$, soit un montant maximal total de 2 907 602,78 \$ toutes taxes incluses et autres conditions mentionnées à l'appel d'offres STM-4876-09-14-83 et dans la soumission déposée par l'Adjudicataire.

ET

D'AUTORISER une réserve pour contingences, telle que spécifiée en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ

2.907.602,78 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: Gestion des projets majeurs

Nom: Pierre Vézina

Titre: Directeur principal

Date: 2015/02/11

Signature:

D.E. responsable: Gestion des projets majeurs

Nom: Pierre Dauphinais

Titre: Directeur exécutif

Date: 11 février 2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Le programme Réno-Infrastructures vise essentiellement le maintien des infrastructures du réseau de métro. Le programme inclut principalement des travaux de réfection des éléments architecturaux et structuraux ainsi que des travaux de remplacement des équipements de mécanique et d'électricité.

Les travaux visés par la présente recommandation touchent la réfection du système de drainage de la station Jean-Talon, dont la réfection de goulottes, le remplacement du système de drainage sanitaire, l'injection et le forage de la voûte, l'ajout de canalisation de drainage, la réfection temporaire des finis muraux, le remplacement du caisson architectural du mur tympan ainsi que de la réparation de béton de la voûte.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Bureau de Projets Infrastructures Métro - Réno-Infrastructures phase 1 - Adjudication d'un contrat
Appel d'offres STM-4876-09-14-83 - Projet 03.01.06.52 Lot C20 - Jean-Talon - Correction des goulottes

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat Prolongation
- Renouvellement De gré à gré
- Sur invitation Publique

Nombre d'entreprises invitées: n/a

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: 12

Nombre de soumissions déposées: 5

Annexes jointes

- Avis des affaires juridiques Analyse technique
- Analyse des prix Analyse de qualité
- Rapport sur la conformité des soumissions
- Rapport d'évaluation des offres
- Liste des soumissionnaires
- Autres annexes

description: Photos

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Démarche et conclusion

Un avis de parution de l'appel d'offres a été publié le 4 décembre 2014 dans le quotidien « Le Journal de Montréal ». Les documents d'appel d'offres ont été publiés le 4 décembre 2014 par voie électronique dans « SÉAO ». Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 28 janvier 2015.

Douze (12) entreprises se sont procuré le document d'appel d'offres et cinq (5) d'entre elles ont présenté une soumission. Quatre (4) soumissions reçues ont été jugées recevables et conformes.

Il est recommandé d'adjuger le contrat à Hulix Construction, le plus bas soumissionnaire conforme, au montant maximal de 2 528 900,00 \$, avant taxes et contingences.

L'estimation de contrôle réalisée par la firme Macogep pour ces travaux de correction de goulottes à la station Jean-Talon, avant taxes et contingences de réalisation, est de 2 359 466,00 \$.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

Le présent appel d'offres comprend une section de devis relative aux engagements de la politique de développement durable. Cette dernière traite de la gestion et élimination des matériaux de rebut de construction / démolition.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par :

Division Approvisionnement projets et construction

Nom Sarah Bédard Giullione

Titre Administrateur de contrats

Date : 13/02/15

Signature: *Sarah Bédard Giullione*

Service :

Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 13/02/2015

Signature: *Line Boucher*

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Bureau de Projets Infrastructures Métro - Réno-Infrastructures phase 1 - Adjudication d'un contrat
Appel d'offres STM-4876-09-14-83 - Projet 03.01.06.52 Lot C20 - Jean-Talon - Correction des goulottes

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	210652			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-121			
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	2.907.602,78			2.907.602,78

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 05 03 2015 à 01 03 2016 CAD
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	2.276.010,00\$	252.890,00\$		2.528.900,00\$
(B) TPS	113.800,50\$	12.644,50\$	0,00\$	126.445,00\$
(C) TVQ	227.032,00\$	25.225,78\$	0,00\$	252.257,78\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	2.616.842,50\$	290.760,28\$	0,00\$	2.907.602,78\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	227.316,50\$	25.257,39\$	0,00\$	252.573,89\$
(F) Montant net (D - E)	2.389.526,00\$	265.502,89\$	0,00\$	2.655.028,89\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Subvention : Le programme Réno-Infrastructures phase I a été confirmé admissible à une subvention maximale de 75 % conformément au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes le 25 novembre 2013.

Financement : Le présent contrat fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-121 correspondant au programme Réno-Infrastructures phase I dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 30 juin 2010 (CA-2010-197) et par le MAMROT le 21 novembre 2011 (AM 270884).

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis: Oui Non

Les fonds sont disponibles: Oui Non

Trésorier: 

Date: 26 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 10.1
Assemblée du: 4 MARS 2015
Résolution numéro: CA 2015-054

Recommandation

D'approuver la modification du livre Programme triennal des immobilisations (PTI) 2015-2017, afin de renommer le projet intitulé : «Exploitation temps réel ACCESS (EXTRA) - Phase II » en projet «EXTRA CONNECTE», sous la rubrique réseau des bus, dans l'onglet «en définition», et pour en modifier le montant final à 24 196 740 \$. De ce montant, 20 893 589 \$ sera financé par règlement d'emprunt incluant les frais financiers et le résiduel au montant de 3 303 151 \$ sera financé dans le budget d'exploitation, le tout taxes nettes de ristournes.

D'approuver un règlement d'emprunt autorisant le financement sur une période de dix(10) ans pour la portion capitalisable du projet EXTRA CONNECTE pour un montant de 20 893 589 \$ taxes nettes de ristournes et frais financiers.

D'autoriser la Société à renflouer dans son fond général une somme maximum de 2 089 359 \$ soit dix pour cent (10%) provenant de ou des emprunts à être effectués en vertu du présent règlement, représentant les sommes engagées pour études, gestion etc. avant l'adoption du présent règlement, relativement aux objectifs de ce dernier.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

Requérant: Bus

Nom: Renée Amilcar

Titre: Directrice Exécutive - Bus

Date: 10 février 2015

Signature: 

D.E. responsable: Finances et Contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Trésorière et Directrice Exécutive par intérim

Date: 10 février 2015

Signature: 

Secrétaire de l'assemblée: 

Exposé du besoin

Modification du PTI 2015-2017

Afin de pouvoir modifier le nom du projet, en le nommant EXTRA CONNECTE, en remplacement de "Exploitation temps réel ACCESS(EXTRA) - Phase II" , il y a lieu de modifier le PTI 2015-2017.

Autorisation d'emprunt pour le projet EXTRA CONNECTE pour le Transport adapté (TA).

La raison d'être de ce projet est de développer un système d'information voyageurs qui permettra une meilleure gestion et planification des déplacements en fonction des besoins de la clientèle du TA.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 10/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Adoption d'un règlement d'emprunt pour le financement du projet EXTRA CONNECTE.

Démarche, solution proposée et conclusion

Besoin

Entre 2003 et 2013 la demande pour le service du Transport adapté a cru de 126% pour atteindre plus de 3,2M de déplacements en 2013. Les prévisions s'élèvent à 4,3M de déplacements en 2020. Cette croissance met une pression élevée sur le budget d'exploitation et sur la capacité véhiculaire du Transport adapté.

Démarche

Des études de balisage effectuées auprès de diverses villes ont confirmé que les solutions actuelles de gestion en temps réel sont des solutions fiables et éprouvées. En 2013 une première phase a permis de mettre en place les bases requises à la réalisation de ce projet, soit l'optimisation en temps réel des déplacements du Transport adapté.

Solution

La solution s'articule autour de 5 grands axes. Chacun de ces axes est lié à des objectifs qui à leur tour sont liés à des bénéfices.

- 1) Interfacer les Systèmes d'aide à la répartition et d'aide à l'exploitation (SARAE) des intermédiaires de service de taxi au logiciel de planification
- 2) Acquérir un système équivalent pour les minibus de la STM et l'interfacer au logiciel de planification
- 3) Changer le mode de facturation pour le baser sur les déplacements réels des véhicules taxi

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

GPP - 16 janvier 2015
Comité de maintien des actifs prévu le 19 février 2015.

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Ce projet contribue à (7) des dix (10) chantiers du Plan de développement durable 2020.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

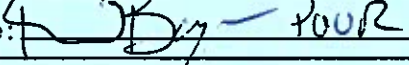
Préparé par :

Soutien exploitation et projets - Bus

Nom : Suzie Lacoursière

Titre : Conseillère gestion financière de projets

Date : 10 février 2015

Signature: 

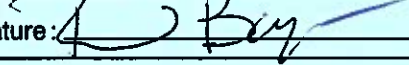
Service :

Budget et Investissements

Nom : Réal Boyer

Titre : Chef de division - Soutien Exploitation et projets

Date : 10 février 2015

Signature: 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : Adoption d'un règlement d'emprunt pour le financement du projet EXTRA CONNECTE.

- Recommandation
 Exposé du besoin
 Démarche, solution proposée et conclusion
 Développement durable
 Subvention

- Chantier 2: Rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre
- Chantier 4: Optimiser la contribution économique et la performance de la STM
- Chantier 5: Réduire notre empreinte écologique
- Chantier 6 : Limiter nos émissions atmosphériques
- Chantier 7 : S'approvisionner de façon responsable
- Chantier 8 : Agir en employeur responsable
- Chantier 10: Engager nos parties prenantes

Suite de la rubrique

- Recommandation
 Exposé du besoin
 Démarche, solution proposée et conclusion
 Développement durable
 Subvention

- 4) Développer des outils d'information destinés à la clientèle
- 5) Rehausser la salle de contrôle

Conclusion

La combinaison de ces actions permettra de générer des bénéfices se chiffrant à 18,9 millions \$ (en dollars 2014) au cours des 10 prochaines années.

L'adoption du règlement d'emprunt pour un montant de 20 893 589 \$ pour la réalisation des travaux permettra un meilleur service à la clientèle du Transport adapté.

À partir de 2015, le service de dette annuel sera d'environ 2 771 906 \$. Ce montant est estimé sur la base d'un taux d'intérêt de 5.50%, amorti sur une période de dix ans.

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Adoption d'un règlement d'emprunt pour le financement du projet EXTRA CONNECTE.

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Suite à une évaluation du dossier par la division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements, ce projet a été ciblé pour une subvention selon les modalités du programme SOFIL. Cette qualification devra être confirmée par le ministère des Transports du Québec (MTQ).

Nous avons reçu l'autorisation de principe du MTQ le 18 décembre 2012 et une demande de modification de subvention finale sera déposée au MTQ d'ici peu.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier : Linda Les
 Date : 27 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 10.2
Assemblée du: 4 MARS 2015
Résolution numéro: CA-2015-055

Recommandation

D'approuver la modification du livre Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2015-2017, autorisant l'ajout du projet « Acquisition des minibus 2016-2019 pour le TA » sous la rubrique Matériel roulant pour un montant total de 13 435 929 \$ incluant les frais financiers et des coûts non capitalisables de 70 023 \$.

D'approuver un règlement d'emprunt autorisant le financement de 13 365 906 \$ taxes nettes de ristournes et incluant les frais financiers pour un terme maximal de 5 (cinq) ans pour l'acquisition des 76 minibus pour la période couvrant 2015-2019 pour le TA.

D'autoriser la Société à renflouer dans son fonds général une somme maximum de 1 336 591 \$, soit dix pour cent (10 %) provenant de ou des emprunts à être effectués en vertu du présent règlement, représentant les sommes engagées pour études, gestion, etc. avant l'adoption du présent règlement relativement aux objectifs de ce dernier.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

Requérant: Direction exécutive Bus

Nom: Renée Amilcar

Titre: Directeur exécutif - Bus

Date: 9 février 2015

Signature: 

D.E. responsable: Finances & contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Trésorier et Directeur exécutif par intérim

Date: 9 février 2015

Signature: 

Secrétaire de l'assemblée: 

Exposé du besoin

Modification du Programme triennal d'immobilisations 2015-2017

Afin de pouvoir adopter un règlement d'emprunt pour financer le projet d'acquisition des minibus 2016-2019 pour le TA, il y a lieu de modifier le PTI 2015-2017.

Autorisation d'emprunt pour « l'Acquisition des minibus 2016-2019 pour le TA »

La raison d'être de ce projet est de prévoir les acquisitions de minibus pour répondre aux besoins de la clientèle du Transport Adapté pour la période 2015-2019.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 09/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Règlement d'emprunt pour l'achat de 76 minibus pour le Transport adapté

Démarche, solution proposée et conclusion

La gestion du parc du TA exploite actuellement 86 minibus. Ceci nous permet d'avoir 72 minibus disponibles pour nos déplacements quotidiens, en tenant compte du taux de véhicules immobilisés pour l'entretien. Si nous ne voulons pas compromettre le requis exigé, le parc de 86 minibus doit être maintenu. Nous devons également assurer un âge moyen optimal autour de 3 ans, en remplaçant les minibus au cours de leur 6^{ème} année d'âge.

En lien avec le nouveau plan décennal 2014-2024 du transport adapté et afin de répondre aux prévisions d'accroissements du nombre des déplacements quotidiens, le TA prévoit un requis de 75 minibus d'ici 2020. Un besoin d'ajout au parc de 3 minibus est demandé afin de répondre à ce besoin.

Compte tenu que la préparation prochaine du plan stratégique 2025 crée un niveau d'incertitude sur le choix d'augmenter l'offre de service en transport adapté, les quantités en ajouts au parc actuel de minibus du TA seront donc présentées en option au futur contrat d'acquisition 2016 - 2019 (3 minibus en ajout).

Toutefois afin de permettre la possible décision de lever l'option des 3 minibus (en tout ou en partie), nous devons prévoir le financement en les intégrant au règlement d'emprunt.

Voir annexe 1 pour le tableau des acquisitions;
Voir annexe 2 pour la ventilation des coûts.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

GPP - 16 janvier 2015
CA - mars 2015

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Ce projet contribue à quatre (4) des dix (10) chantiers du Plan de développement durable 2020.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Soutien exploitation et projets Bus

Nom : Lynne Lévesque

Titre : Analyste

Date : 09 février 2015

Signature : 

Service : Division soutien exploitation et projets

Nom : Réal Boyer

Titre : Chef de division -Soutien Exp. et projets

Date : 09 février 2015

Signature : 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : Règlement d'emprunt pour l'achat de 76 minibus pour le Transport adapté

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

À partir de 2015, le service de dette annuel sera d'environ 3 129 980 \$. Ce montant est estimé sur la base d'un taux d'intérêt de 5.50 % amorti sur une période de 5 (cinq) ans.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Recommandation:

Le montant du règlement d'emprunt servira à payer :

* 19 minibus du contrat CA-2011-176 prévu initialement au budget d'exploitation du TA pour un montant total de 2 712 053 \$ (frais financiers inclus);

* 57 minibus d'un nouveau contrat qui sera approuvé ultérieurement par le CA pour un montant de 10 653 853 \$ (frais financiers inclus);

Pour un montant total de 13 365 906 \$.

Développement durable:

Ce projet contribue à quatre (4) des dix (10) chantiers du Plan de développement durable 2020 :

Chantier 2 : Rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre

Chantier 4 : Optimiser la contribution économique et la performance de la STM

Chantier 6 : Limiter nos émissions atmosphériques

Chantier 7 : S'approvisionner de façon responsable

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Règlement d'emprunt pour l'achat de 76 minibus pour le Transport adapté

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Suite à une évaluation du dossier par la division soutien exploitation et projets de la direction Budget & investissements, ce projet a été classé non admissible à une subvention selon les modalités du programme SOFIL, puisqu'une partie de la subvention à l'exploitation du Transport Adapté inclut déjà l'achat des minibus.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: 

Date: 27 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 10.3
Assemblée du: 4 MARS 2015
Résolution numéro: CA-2015-056

Recommandation

D'APPROUVER la modification du livre du Programme triennal des immobilisations 2015-2017 pour le programme « Réno-Infra phase 2 », sous la rubrique réseau du métro dans l'onglet autorisé, pour un montant de 302 000 000 \$ incluant des dépenses capitalisables et non capitalisables.

D'APPROUVER un règlement d'emprunt autorisant le financement sur une période de vingt (20) ans pour la portion capitalisable du programme « Réno-Infrastructures phase 2 » pour un montant de 300 000 000\$, taxes nettes de ristournes et incluant les frais financiers.

D'AUTORISER la Société à renflouer dans ses fonds généraux une somme maximale de 30 000 000\$, soit dix pour cent (10%) provenant du ou des emprunts à être effectués en vertu du présent règlement, représentant les sommes engagées avant l'adoption du présent règlement relativement aux objectifs de ce dernier.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : \$ -

Requérant: Services techniques

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date:

Signature:

D.E. responsable: Finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Directrice exécutif par intérim

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Le programme suivant, intitulé : « Réno-infrastructures phase 2 », sera financé par de la dette à long terme (voir le détail des coûts à l'Annexe 1), et se retrouve sous la rubrique « Patrimoine immobilier et infrastructures » dans l'onglet « Réseau du Métro » dans le « Programme triennal des immobilisations 2015-2016-2017 ».

Les montants indiqués dans l'annexe 1 en regard de chacun des projets étant des estimations, si un montant de cette annexe pour un de ses projets s'avère moins élevé que prévu lors de sa réalisation, la différence pourra être utilisée pour le paiement d'un élément contenu dans un autre projet prévu au présent Règlement, incluant les frais financiers, dont la dépense est plus élevée.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 15/01/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Adoption d'un règlement d'emprunt pour un programme appelé « Réno-Infrastructures phase 2 ».

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | |
|--|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> Prolongation |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> De gré à gré |
| <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Publique |

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres :

Nombre de soumissions déposées :

Annexes jointes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Avis des affaires juridiques | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport sur la conformité des soumissions | |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'évaluation des offres | |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires | |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | |
- description :

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Présentation au comité de direction (CODIR) le 24 novembre 2014 et au comité de suivi des actifs (CSA) le 11 décembre 2014.

Démarche et conclusion

Le programme Réno-Infrastructures vise le remplacement des infrastructures du métro en fin de vie d'utilisation ou en fin de vie utile. La raison d'être de ce programme est de maintenir la fiabilité, la maintenabilité, la disponibilité et la sécurité des infrastructures du réseau du métro de Montréal qui sont essentielles à son exploitation.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Ce projet contribue à six (6) des dix (10) chantiers du Plan de développement durable 2020.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Soutien à l'exploitation et aux projets

Nom : Guillaume Bourgeois

Titre : Conseiller, Gestion financière de projet

Date : 13 FEVRIER 2015

Signature :  POUR

Service : Soutien à l'exploitation et aux projets

Nom : Réal Boyer

Titre : Chef de division

Date : 13 FEVRIER 2015

Signature : 

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : Adoption d'un règlement d'emprunt pour un programme appelé « Réno-Infrastructures phase 2 ».

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Ce projet contribue à six (6) des dix (10) chantiers du Plan de développement durable 2020.

Chantier 1 : Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif

Chantier 2 : Rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre

Chantier 4 : Optimiser la contribution économique et la performance de la STM

Chantier 5 : Réduire notre empreinte écologique

Chantier 7 : S'approvisionner de façon responsable

Chantier 10 : Engager nos parties prenantes

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Le coût complet estimé est de 302 000 000\$. Le coût estimé capitalisable du projet est de 300 000 000\$, taxes nettes de ristournes. Ce montant sera financé totalement par règlement d'emprunt, soit 289 170 589\$ de coût de projet taxes nettes de ristournes et 10 829 411\$ de frais financiers. Des coûts additionnels à ce règlement d'emprunt estimés non-capitalisables de 2 000 000\$, qui concernent principalement la main d'œuvre interne requise pour assurer le rôle propriétaire lors des revues de conception, de la mise à niveau du référentiel technique et des programmes d'entretien, des transferts d'ouvrages, des relations avec les partenaires, le soutien des affaires juridiques ainsi que la coordination et l'assistance technique EÉF, seront financés par l'exploitation.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Adoption d'un règlement d'emprunt pour un programme appelé « Réno-Infrastructures phase 2 ».

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3'	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

—	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Suite à une évaluation du dossier par la division soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements, ce projet a été ciblé pour une subvention selon les modalités du programme PAGTCP à un taux de 75% des montants admissibles. Cette qualification devra être confirmée par le MTQ.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier :

Date :

Linda Lem
27 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 12.1
Assemblée du: 4 MARS 2015
Résolution numéro: CA-2015-057

Recommandation STM-4933-12-14-36

D'AUTORISER la conclusion d'un nouveau bail entre la Société de Transport de Montréal (ci-après « STM ») et l'entreprise 9227-9702 Québec Inc. (faisant affaire sous la raison sociale Gare d'autocars de Montréal), pour la location des accès à la Gare d'autocars de Montréal, qui est située au 1717, rue Berri à Montréal, pour un terme de cinq (5) ans à compter du 1^{er} avril 2015, et ce, jusqu'au 31 mars 2020, pour un montant de 1 496 631,92 \$, plus les taxes de 224 120,63 \$, pour un montant maximum de 1 720 752,55 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du bail.

D'AUTORISER une enveloppe budgétaire au montant de 50 000,00 \$, plus les taxes de 7 487,50 \$, pour un montant maximum de 57 487,50 \$ toutes taxes incluses, pour des coûts d'entretien des distributrices de titres de transport et des services occasionnels requis par la STM pour l'exploitation des accès, le tout assujéti à la *Politique de gestion PG 1.02*.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 1.778.240,05 \$ Toutes taxes incluses

Requérant : Plan et développement des réseaux

Nom : Marc Bélanger

Titre : Directeur

Date: 2015/02/11

Signature:

D.E. responsable : Ressources humaines services partagés

Nom : Alain Brière

Titre : Directeur exécutif

Date: 12/12/2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Le service de la ligne 747 Aéroport P.-E.-Trudeau/Centre-ville requiert l'accès à la Gare d'autocars de Montréal, pour les arrivées et départs de ses autobus. Afin de maintenir et d'améliorer l'offre de service, une nouvelle entente doit être conclue.

En accord avec les responsables de la Direction planification et développement des réseaux, le besoin en accès à la Gare d'autocars a été confirmé et est requis minimalement pour un terme de cinq (5) ans.

La convention de bail à intervenir doit notamment inclure l'utilisation d'un quai exclusif à la ligne 747, une place de stationnement réservée pour les autobus en attente, ainsi qu'un quai de débarquement pour les passagers.

Une enveloppe budgétaire annuelle de 10 000,00 \$ plus taxes, doit être autorisée pour les coûts d'entretien des distributrices de titres et autres services.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : 09/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4933-12-14-36
Nouvelle convention de bail pour les accès à la Gare d'Autocars de Montréal

Démarche, solution proposée et conclusion

Depuis le 29 mars 2010, la STM exploite la ligne 747 Aéroport P.-E.-Trudeau/Centre-ville (Résolution CA-2009-274) et loue des accès à la Gare d'autocars de Montréal (Résolution CA-2010-055). Les résultats obtenus, dès la mise en service du circuit, ont été plus que satisfaisants. L'achalandage sur cette ligne est de plus d'un million et demi de passagers par année. Durant les périodes de vacances, soit de juin à septembre ainsi qu'entre décembre et avril, le nombre de départs, depuis la Gare d'autocars de Montréal, est de quatre-vingt-trois (83) par jour. Il est fréquent de doubler le nombre d'autobus pour un même départ, étant donné le nombre plus élevé de voyageurs.

La poursuite de l'exploitation de la ligne 747 Aéroport P.-E.-Trudeau/Centre-ville est en accord avec le Plan Stratégique 2020 de la STM. Le service de cette ligne y est qualifié de « franc succès », dans une stratégie de diversification et d'amélioration de l'offre de service du réseau de surface.

Compte tenu de la fréquence élevée des départs et arrivées, l'exploitation de la ligne a nécessité, depuis 2012, la location d'un quai supplémentaire et d'une place de stationnement réservée pour autobus, en ajout à l'entente initiale.

Dans le cadre de ce nouveau bail, une réorganisation des opérations a été étudiée afin de faciliter la circulation des autobus, de même que l'embarquement et le débarquement des passagers. Par conséquent, l'entente à intervenir prévoit la modification d'un quai, spécialement pour le débarquement des passagers de la STM, de l'utilisation d'un quai exclusif pour l'embarquement, ainsi que l'allocation d'un espace de stationnement exclusif adjacent au quai de départ.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

L'entente entre la STM et 9227-9702 Québec Inc. (Gare d'autocars de Montréal) permet de bonifier l'offre de service, en améliorant l'intermodalité. La ligne 747 joue un rôle important dans la poursuite des objectifs de réduction des GES, en réduisant le nombre de voitures circulant vers l'aéroport.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par :

Division approvisionnement exploitation

Nom : Robin Bouffard

Titre : Administrateur immobilier

Date : 11.07.2015

Signature : 

Service :

Direction chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 11/2/2015

Signature : 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet: STM-4933-12-14-36
Nouvelle convention de bail pour les accès à la Gare d'Autocars de Montréal

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Depuis le début de l'entente avec Station centrale d'autobus de Montréal (ancien locateur), en 2010, les installations de la Gare ont été reconstruites à neuf. Ceci a permis la relocalisation de la ligne 747 dans le nouvel immeuble, en 2012. Les installations de la nouvelle Gare permettent désormais l'accès aux quais d'embarquement et de débarquement à l'intérieur du garage, à l'abri des intempéries. Les espaces intérieurs de la Gare offrent le confort nécessaire pour les passagers, tel que l'aire d'attente, des salles d'eau, des restaurants et dépanneurs, des aires de repos et service de sécurité.

De façon à répondre adéquatement aux besoins des passagers et aux exigences de l'exploitation de la ligne 747 Aéroport P.-E.-Trudeau/Centre-ville, nous recommandons le renouvellement de l'entente négociée avec Gare d'autocars de Montréal pour les cinq (5) prochaines années.

Détail des loyers

Du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 : 289 832,81 \$ taxes incluses (316 181,25 \$ moins un (1) mois gratuit)

Du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 : 331 990,31 \$ taxes incluses

Du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 : 348 589,82 \$ taxes incluses

Du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 : 366 019,32 \$ taxes incluses

Du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 : 384 320,29 \$ taxes incluses

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Gare d'autocars a mis en place un programme de recyclage des matières résiduelles.

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4933-12-14-36
Nouvelle convention de bail pour les accès à la Gare d'Autocars de Montréal

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	97420	97420		
Compte	573110	552190		
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.720.752,55\$	57.487,50\$		1.778.240,05

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de 01 JJ 04 MM 2015 AAAA à 31 JJ 03 MM 2020 AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	190.833,33\$	295.312,50\$	1.060.486,09\$	1.546.631,92\$
(B) TPS	9.541,67\$	14.765,63\$	53.024,30\$	77.331,60\$
(C) TVQ	19.035,62\$	29.457,42\$	105.783,49\$	154.276,53\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	219.410,62\$	339.535,55\$	1.219.293,88\$	1.778.240,05\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	19.059,48\$	29.494,34\$	105.916,05\$	154.469,86\$
(F) Montant net (D - E)	200.351,14\$	310.041,21\$	1.113.377,83\$	1.623.770,19\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: Linda L...
Date: 27 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 12.2

Assemblée du: 4 MARS 2015

Résolution numéro: CA-2015-058

Recommandation

D'AUTORISER une Entente de cession entre la Ville de Montréal (ci-après "Ville") et la Société de transport de Montréal (ci-après "STM"), et entérinée par Sa Majesté La Reine du Chef du Canada (ci-après "SM"), débutant à la plus éloignée des dates suivantes: le 1er juin 2015 ou le 1er jour du mois suivant l'obtention du décret et se terminant à l'échéance du Permis de la Ville, pour obtenir la permission d'installer et entretenir des équipements (ci-après "Permis") dans l'abri de la Ville situé sur le toit de l'édifice principal de l'Hôpital de Ste-Anne/Anciens-Combattants (ci-après "Hôpital") situé à Ste-Anne-de-Bellevue, et à l'intérieur duquel la STM prévoit installer, maintenir et opérer des équipements de radiocommunication se rapportant à deux antennes qui seront fixées sur le même toit, le tout sans frais;

D'AUTORISER la STM à transmettre une demande aux autorités compétentes pour l'obtention d'un décret l'autorisant à conclure l'Entente de cession du Permis transmettant à la STM les droits et obligations dudit Permis de la Ville envers la STM et pour laquelle intervient SM, valable pour la durée du Permis et de ses renouvellements;

D'AUTORISER les signataires à consentir à toute modification à ladite Entente qui n'est pas incompatible avec la présente, afin de donner pleinement effet à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ

0,00 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: iBus

Nom: Donald Desaulniers

Titre: Directeur de projets principal

Date: 15 02 15

Signature:

D.E. responsable: Ressources humaines et Services pa

Nom Alain Brière

Titre Directeur exécutif

Date: 20/2/2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Dans le cadre du projet iBus, la STM a autorisé, le 2 avril 2014, au point 2 de sa résolution portant le numéro CA-2014-083, une entente de sous-location à intervenir entre la Ville et la STM pour l'installation d'équipements de radiocommunication à l'intérieur de l'abri de la Ville situé sur le toit de l'Hôpital et desservant les deux antennes au toit.

Dorénavant, SM demande à la Ville de conclure deux ententes distinctes avec la STM: i) une Entente de cession des droits du Permis dans l'abri, à intervenir entre la Ville et la STM à laquelle intervient SM, le tout sans frais pour la STM; et ii) une Entente pour tout ce qui traite des conditions techniques et monétaires dans l'abri. SM n'intervient pas à ce contrat.

La présente recommandation a pour but d'apporter des précisions au point 2 de la résolution CA-2014-083, pour permettre de conclure le dossier.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Entente de cession à intervenir entre la Ville de Montréal et la STM, pour la cession des droits et obligations du Permis autorisant la STM à installer et entretenir des équipements dans l'abri de la Ville situé sur le toit de l'Hôpital Ste-Anne/Anciens-Combattants. +

Démarche, solution proposée et conclusion

Dans le cadre du projet iBus, la STM négocie depuis août 2013 avec SM et la Ville pour l'installation d'un site de radiocommunication visant l'ouest de l'île de Montréal, sur le toit de l'Hôpital.

Le décret 616-2014 permet à la STM de conclure un bail avec SM pour l'installation de deux antennes sur le toit de l'édifice principal de l'Hôpital. Pour compléter ses installations, la STM et la Ville ont négocié une entente distincte de sous-location pour l'installation des équipements de la STM et l'usage de certains équipements de la Ville (alimentation électrique) dans l'abri existant de la Ville de Montréal situé sur le toit de l'Hôpital. Cette entente de sous-location n'a pas fait l'objet d'une considération dans le décret 616-2014, puisqu'il s'agissait d'une entente entre deux entités ayant autorité pour conclure des ententes mutuelles.

Toutefois, le dossier a évolué. Aujourd'hui, SM demande à la Ville de remplacer l'Entente de sous-location entre la Ville et la STM, pour en faire deux ententes distinctes: i) une Entente de cession de droits du Permis dans l'abri et dans laquelle SM doit intervenir et ii) une entente qui englobe tous les éléments techniques et monétaires et pour laquelle SM n'intervient pas. Cette nouvelle obligation (i) liant SM et la STM nécessite d'obtenir un décret pour autoriser la STM à conclure une entente pour laquelle le gouvernement du Canada doit intervenir. L'Entente de cession de droits du Permis dans l'abri se fait à coût 0 \$ pour la STM.

La seconde Entente qui englobe toutes les conditions techniques et monétaires entre la Ville et la STM fera l'objet d'une autre recommandation.

Compte tenu des délais pour obtenir toutes les autorisations nécessaires, la date de début des deux Ententes a été fixée à la plus éloignée des dates suivantes: le 1er juin 2015 ou le premier jour du mois suivant la date d'obtention du décret. L'Entente de cession prendra automatiquement fin à l'échéance du Permis de la Ville, présentement fixé au

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Développement durable Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

S/O

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par :

Approvisionnement Exploitation

Nom: Manon Chartrand

Titre: Administrateur immobilier

Date: 19 février 2015

Signature: M Chartrand

Service :

Chaîne d'approvisionnement

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Date: 19/03/2015

Signature: Line Boucher

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : Entente de cession à intervenir entre la Ville de Montréal et la STM, pour la cession des droits et obligations du Permis autorisant la STM à installer et entretenir des équipements dans l'abri de la Ville situé sur le toit de l'Hôpital Ste-Anne/Anciens-Combattants. ■

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

30 novembre 2017. Cependant, l'Entente de cession sera renouvelée tant et aussi longtemps que le Permis de la Ville sera renouvelé.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Entente de cession à intervenir entre la Ville de Montréal et la STM, pour la cession des droits et obligations du Permis autorisant la STM à installer et entretenir des équipements dans l'abri de la Ville situé sur le toit de l'Hôpital Ste-Anne/Anciens-Combattants.

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	0,00\$			0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat: de 01 06 2015 à 30 11 2017 CAD
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis: Oui Non

Les fonds sont disponibles: Oui Non

Trésorier: *Linda LeBlond*

Date: 27 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.1

Assemblée du: 4 MARS 2015

Résolution numéro: CA-2015-0600

Recommandation

STM-4931-12-14-40

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres sur invitation intitulé «Services professionnels en audit interne et autres services».

- Expérience de la firme 20 points
 - Expérience des chargés de projets 30 points
 - Expérience de l'équipe de projets 30 points
 - Méthodologie pour réaliser un mandat de vérification 20 points
- /100

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

\$ Toutes taxes incluses

Requérant: Vérification générale

Nom: Suzanne Bourque

Titre: Vérificatrice générale

Date:

2 FÉVRIER 2015

Signature:

D.E. responsable: Vérification générale

Nom: Suzanne Bourque

Titre: Vérificatrice générale

Date:

2 FÉVRIER 2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

Le plan d'audit 2015-2016 de la Vérification générale comprend des mandats dans des domaines spécialisés, tels que les technologies de l'information, la gestion de projets et le développement durable. Actuellement, deux (2) postes de vérificateurs internes ne sont pas comblés au sein de l'équipe. Dans ce contexte, et compte tenu de la nécessité de compléter rapidement certains mandats, des services professionnels généraux et spécialisés en audit interne sont requis pour environ cinq-cents (500) heures au cours des deux (2) prochaines années.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 27/01/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : STM-4931-12-14-40
Services professionnels en audit interne et autres services

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

D'approuver la nomination des membres du comité de sélection et des substituts dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4931-12-14-40
Services professionnels en audit interne et autres services

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille de pondération et d'évaluation permettra de prioriser les entreprises en fonction des différents critères d'évaluation.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres sur invitation sera lancé afin de sélectionner une entreprise apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les offres ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

n/a

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par :

Division Approvisionnement Exploitation

Nom : Yves Desmarais

Titre : Administrateur de contrats

Date : 28-01-2015

Signature : 

Service :

Direction chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 21/2/2015

Signature : 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4931-12-14-40
Services professionnels en audit interne et autres services

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier : Luigi Lepore

Date : 27 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: **B.2**
Assemblée du: **4 MARS 2015**
Résolution numéro: **CA-2015-061**

Recommandation

STM-4940-12-14-10

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé «Services professionnels pour la réalisation de divers mandats en génie industriel et expertise relative aux équipements et machinerie».

- Expertise de la firme 25 points
 - Méthodologie proposée pour réaliser les mandats 30 points
 - Expérience du chargé de compte 15 points
 - Expérience de l'équipe 30 points
- /100

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

\$ Toutes taxes incluses

Requérant : Ingénierie autobus

Nom : Clarence Gagnon

Titre : Chef de division

Date : **2015-02-11**

Signature :

D.E. responsable : Services techniques

Nom : François Chamberland

Titre : Directeur exécutif

Date : **15.02.12**

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin

En plus de fournir un support continu aux opérations, les différents groupes d'ingénierie, sous la Direction exécutive des services techniques de la STM, sont sollicités par plusieurs projets (nouveau complexe Crémazie, IBus, etc.).

Afin de maintenir la qualité de l'offre de services à ses partenaires internes, le département des Services techniques désire retenir les services d'une firme d'ingénierie spécialisée en génie industriel et mécanique/électrique, dont les mandats seraient, entre autres, la préparation d'études, de plans et devis, de documents contractuels ainsi que la surveillance de travaux dans ces domaines.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : 06/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet: STM-4940-12-14-10
Services professionnels pour la réalisation de divers mandats en génie industriel et expertise relative aux équipements et machinerie

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

D'approuver la nomination des membres du comité de sélection et des substituts dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Ces services professionnels seront retenus au fur et à mesure des besoins de la STM, durant le contrat, par le biais de demandes de service ponctuelles donnant le détail des services professionnels requis pour les mandats concernés.

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4940-12-14-10
Services professionnels pour la réalisation de divers mandats en génie industriel et expertise relative aux équipements et machinerie

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille de pondération et d'évaluation permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une entreprise apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Il a été prévu, dans le critère d'évaluation « Expertise de la firme », de mesurer l'implication de la firme en développement durable, en demandant des exemples de gestes posés par l'entreprise et ses membres, ainsi que des exemples de projets reflétant des principes de développement durable.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par :

Division approvisionnement exploitation

Nom : Sandra Simard

Titre : Administratrice de contrats

Date : 6 février 2015

Signature : 

Service :

Direction chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 9/21/2015

Signature : 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4940-12-14-10
Services professionnels pour la réalisation de divers mandats en génie industriel et expertise relative aux équipements et machinerie

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: Linda Elton

Date: 27 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.3

Assemblée du: 4 MARS 2015

Résolution numéro: CA-2015-062

Recommandation

STM-4963-01-15-10

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres sur invitation intitulé «Services professionnels juridiques en santé et sécurité du travail».

-Organisation et expertise de la firme	10 points
-Méthodologie proposée pour réaliser les mandats	30 points
-Expérience du chargé de compte	30 points
-Expérience de l'équipe	30 points
	/100

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

§ Toutes taxes incluses

Requérant : Ressources humaines

Nom: Michel Lefebvre

Titre: Directeur

Date: 13 FEVRIER 2015

Signature:

D.E. responsable : Ressources humaines services partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 13/2/2015

Signature:

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin

Le contrat à adjuger, en vertu de cet appel d'offres, est pour une durée d'un (1) an, avec deux (2) périodes optionnelles de douze (12) mois). Il permettra à la STM, pendant cette période, de faire exécuter par la firme retenue des mandats ponctuels qui répondront aux besoins de la STM en services d'avocats, dans le domaine de la santé et sécurité du travail, notamment des services de représentation devant les divers tribunaux administratifs ou judiciaires, conseils dans les orientations et la conduite de dossiers, émission d'opinions juridiques, accompagnement lors de démarches auprès de tiers externes et de la formation ou séances d'information dans ce domaine, auprès du personnel de la STM qui œuvre dans les dossiers en santé et sécurité du travail.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 13/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : STM-4963-01-15-10
Services professionnels juridiques en santé et sécurité du travail

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

D'approuver la nomination des membres du comité de sélection et d'un (des) substitut(s) dont les noms et les fonctions apparaissent sur la liste en annexe de la présente recommandation, laquelle demeure confidentielle jusqu'à l'adjudication du contrat.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4963-01-15-10
Services professionnels juridiques en santé et sécurité du travail

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c.S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille de pondération et d'évaluation permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres et du comité de sélection, un appel d'offres sur invitation sera lancé afin de sélectionner une entreprise apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Il a été prévu, dans le critère d'évaluation "Organisation et expertise de la firme", de mesurer l'implication de la firme en développement durable, en demandant des exemples de gestes posés par l'entreprise et ses membres.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*


Préparé par :

Division approvisionnement exploitation

Nom : Sandra Simard

Titre : Administratrice de contrats

Date : 9 fév 2015

Signature : 

Service :

Direction chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Date : 9/2/2015

Signature : 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4963-01-15-10
Services professionnels juridiques en santé et sécurité du travail

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.


Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier : 
Date : 27 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 14.1
Assemblée du: 4 MARS 2015
Résolution numéro: CA-2015-063

Recommandation

D'autoriser le paiement d'une cotisation annuelle totale de 398 157,28 \$ à l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) pour l'année 2015.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 398.157,28 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: Direction Planification stratégique et innovation

Nom: Céline Desmarreau

Titre: Directrice principale

Date: 25/12/2015

Signature:

D.E. responsable: Direction générale

Nom: Luc Tremblay

Titre: Directeur général

Date:

Signature: 29-2-2015

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin

La STM est membre de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) et en tant que telle, finance en partie ses activités conjointement avec les huit (8) autres sociétés membres.

Chaque année, le conseil d'administration de l'ATUQ, formé de directeurs généraux des neuf (9) sociétés de transport, approuve le budget de l'organisme et une répartition est effectuée pour la contribution requise de chacune des sociétés membres pour financer 100 % du budget de l'ATUQ. La STM assume 50 % du budget de l'ATUQ, selon un barème adopté par le CA de l'ATUQ.

De plus, la STM assume le coût de différents services de l'ATUQ pour un montant total de 58 344,38 \$ plus les taxes. Ce montant inclut la location des locaux et la téléphonie.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUEZ POUR METTRE À JOUR

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Versement de la cotisation annuelle à l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ)

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | |
|--|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> Prolongation |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> De gré à gré |
| <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Publique |

Nombre d'entreprises invitées :

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents
d'appel d'offres :

Nombre de soumissions déposées :

Annexes jointes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Avis des affaires juridiques | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport sur la conformité des soumissions | |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'évaluation des offres | |
| <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires | |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | |

description :

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil
d'administration (indiquer le nom et la date)

Démarche et conclusion

CONTEXTE

L'Association du transport du Québec (ATUQ) a été formée en 2001 en tant qu'organisme sans but lucratif sous la partie III de la *Loi sur les Compagnies* d'alors, et elle représente les neuf (9) sociétés de transport du Québec.

L'ATUQ est un organisme de concertation et de représentation publique et politique qui a pour mandat d'assurer la promotion du transport en commun et le positionnement de ses membres comme des acteurs incontournables de la mobilité et du développement durable.

Les activités de l'ATUQ sont financées par les neuf (9) sociétés de transport du Québec.

Le conseil d'administration est formé des présidents et des directeurs généraux des neuf (9) sociétés de transport et il a entre autres comme mandat, d'approuver le budget de l'ATUQ.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par :

Direction Planification stratégique et innovations

Nom : Céline Desmarteau

Titre : Directrice principale

Date : 25/2/2015

Signature : 

Service :

Direction Planification stratégique et innovations

Nom : Céline Desmarteau

Titre : Directrice principale

Date : 25/2/2015

Signature : 

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet: Versement de la cotisation annuelle à l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ)

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

DÉMARCHE ET SOLUTIONS PROPOSÉES

Afin de permettre à l'ATUQ de poursuivre ses activités, la STM, comme l'ensemble des sociétés de transport du Québec, doit verser une cotisation annuelle à l'organisme pour 2015.

Assumant 50 % du budget de l'ATUQ, selon un barème adopté par le conseil d'administration de l'ATUQ, la contribution 2015 de la STM s'élève à 398 157,28 \$ (toutes taxes incluses).

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Il est recommandé d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 398 157,28 \$ (toutes taxes incluses) à l'ATUQ pour l'année 2015.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

L'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) est un organisme de concertation et de représentation publique et politique qui a pour mandat d'assurer la promotion du transport en commun et le positionnement de ses membres comme des acteurs incontournables de la mobilité et du développement durable. Elle participe donc à l'atteinte des éléments de la Politique qui suivent:

- Poursuivre ses efforts pour offrir des services de transport collectif fiables, sécuritaires, rapides et accessibles à toute la population;
- Contribuer à améliorer de façon continue sa performance sociale, économique et environnementale dans ses relations avec les parties prenantes concernées;
- Travailler en partenariat avec les autres acteurs du développement durable à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Versement de la cotisation annuelle à l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ)

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	32200			
Compte	593110			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	398.157,28			398.157,28

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de JJ MM 2015 AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	346.299,00\$			346.299,00\$
(B) TPS	17.314,95\$	0,00\$	0,00\$	17.314,95\$
(C) TVQ	34.543,33\$	0,00\$	0,00\$	34.543,33\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	398.157,28\$	0,00\$	0,00\$	398.157,28\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	34.586,61\$	0,00\$	0,00\$	34.586,61\$
(F) Montant net (D - E)	363.570,66\$	0,00\$	0,00\$	363.570,66\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: Linck Lep

Date: 27 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 14.2
Assemblée du: 4 MARS 2015
Résolution numéro: CA-2015-064

Recommandation

1. De nommer mesdames Isabelle Poissant et Linda Lebrun ainsi que monsieur Alain Brière à titre d'administrateurs du Programme d'allocations après retraite de la Société de transport de Montréal.
2. Que ces nominations entrent en vigueur à compter du 15 mars 2015 et demeurent en force jusqu'au 15 mars 2018 inclusivement, sauf en cas de remplacement anticipé par le Conseil d'administration;
3. La présente recommandation remplace la résolution CA-2015-003, adoptée le 15 janvier 2015, ainsi qu'tout autre résolution se rapportant au même sujet.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

\$ Toutes taxes incluses

Requérant : Service des régimes de retraite

Nom : Isabelle Poissant

Titre : Directrice

Date : 2015-02-05

Signature: 

D.E. responsable : Gestion des RH et services partagés

Nom : Alain Brière

Titre : Directeur exécutif

Date : 2015-02-05

Signature: 

Secrétaire de l'assemblée : 

Exposé du besoin

En vertu de la résolution CA-2012-066, adoptée le 7 mars 2012, le conseil d'administrateurs du Programme d'allocations après retraite de la Société de transport de Montréal est formé de trois personnes pour un mandat de trois ans se terminant le 15 mars 2015.

En vertu de la résolution CA-2015-003, adoptée le 15 janvier 2015, un des trois membres a été changé. Ainsi, depuis cette date, les trois membres sont Isabelle Poissant, Linda Lebrun et Alain Brière.

Il y a lieu de renouveler le mandat de ces membres pour une autre période de trois ans.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 05/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'administrateurs du Programme d'allocations après retraite de la Société de transport de Montréal

Démarche, solution proposée et conclusion

1. Renouveler pour une période de 3 ans le mandat de mesdames Isabelle Poissant et Linda Lebrun ainsi que de monsieur Alain Brière, à titre d'administrateurs du Programme d'allocations après retraite de la Société de transport de Montréal.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Service des régimes de retraite

Nom : Lyne Claude

Titre : Conseillère juridique

Date : 2015-02-05

Signature : _____



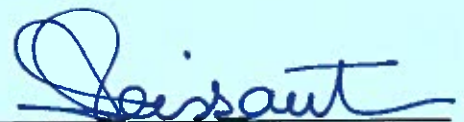
Service : Service des régimes de retraite

Nom : Isabelle Poissant

Titre : Directrice

Date : 2015-02-05

Signature : _____



RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'administrateurs du Programme d'allocations après retraite de la Société de transport de Montréal

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: 

Date: 27 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 14.3

Assemblée du: 4 MARS 2015

Résolution numéro: CA-2015-065

Recommandation

1. Conformément à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (L.R.Q. c. R-15.1) et au règlement adopté par la Société en cette matière, que la Société nomme huit membres pour siéger au Comité du Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (1992), à savoir :

Mesdames Line Boucher et Denise Vaillancourt ainsi que Messieurs Alain Brière, Alain Fraser, Sylvain Joly, Luc Lamontagne et Michel Lefebvre; le directeur général de la Société étant membre d'office et président de ce Comité;

2. Que ces nominations entrent en vigueur à compter du 15 mars 2015 et demeurent en force jusqu'au 15 mars 2018 inclusivement, sauf en cas de remplacement anticipé par le Conseil d'administration;

3. La présente recommandation remplace la résolution CA-2012-069, adoptée le 7 mars 2012, ainsi que toute autre résolution se rapportant au même sujet

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

§ Toutes taxes incluses

Requérant: Service des régimes de retraite

Nom: Isabelle Poissant

Titre: Directrice

Date: 2015-02-05

Signature: 

D.E. responsable: Gestion des RH et services partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 2015-02-05

Signature: 

Secrétaire de l'assemblée: 

Exposé du besoin

• Le mandat des personnes nommées par la Société pour siéger au Comité du régime de retraite de la Société de transport de Montréal (1992) ne peut excéder un terme de trois ans, tel que prévu à l'article 19 du règlement du Régime de retraite. La date de fin du mandat actuel est fixée au 15 mars 2015, selon la résolution CA-2012-069 adoptée le 7 mars 2012, d'où la nécessité de renouveler ledit mandat.

• Il importe également que ces nominations entrent en vigueur avant la tenue de la prochaine assemblée du Comité du Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (1992) fixée au 16 avril 2015.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 03/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Renouvellement du mandat et nominations des personnes désignées par la Société pour siéger au Comité du régime de retraite de la Société de transport de Montréal (1992)

Démarche, solution proposée et conclusion

Considérant que le mandat des personnes nommées par la Société pour siéger au Comité du régime de retraite de la Société de transport de Montréal (1992) prend fin le 15 mars 2015;

Considérant qu'il est pertinent de procéder à la nomination, pour un terme de trois (3) ans, de huit (8) membres pour siéger au Comité du Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (1992);

Considérant que la prochaine réunion de ce Comité de retraite est le 16 avril 2015;

Pour ces motifs, nous requérons :

La nomination de huit (8) membres, par la Société, pour siéger au Comité du régime de retraite de la Société de transport de Montréal (1992), du 15 mars 2015 au 15 mars 2018.

Le tout tel que proposé dans la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Service des régimes de retraite

Nom : Lyne Claude

Titre : Conseillère juridique

Date : 2015-02-05

Signature : 

Service : Service des régimes de retraite

Nom : Isabelle Poissant

Titre : Directrice

Date : 2015-02-05

Signature : 

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Renouvellement du mandat et nominations des personnes désignées par la Société pour siéger au Comité du régime de retraite de la Société de transport de Montréal (1992)

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier :

Date :

Linda LeBlond
27 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 14.4

Assemblée du: 4 MARS 2015

Résolution numéro: CA-2015-066

Recommandation

1. Conformément à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (L.R.Q.c. R-15.1) et au règlement adopté par la Société en cette matière, de procéder au renouvellement de la nomination des trois administrateurs du Régime de retraite des employés désignés de la Société de transport de Montréal :

Mesdames Isabelle Poissant et Linda Lebrun ainsi que monsieur Alain Brière.

2. Que ces renouvellements de nominations entrent en vigueur à compter du 15 mars 2015 et demeurent en force jusqu'au 15 mars 2018 inclusivement, sauf en cas de remplacement anticipé par le Conseil d'administration;

3. La présente recommandation remplace la résolution CA-2015-004, adoptée le 15 janvier 2015, ainsi que toute autre résolution se rapportant au même sujet.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

\$ Toutes taxes incluses

Requérant: Service des régimes de retraite

Nom: Isabelle Poissant

Titre: Directrice

Date: 2015-02-05

Signature: 

D.E. responsable: Gestion des RH et services partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 2015-02-05

Signature: 

Secrétaire de l'assemblée: 

Exposé du besoin

En vertu de la résolution CA-2012-065, adoptée le 7 mars 2012, le mandat des trois administrateurs du Régime de retraite des employés désignés de la Société de transport de Montréal est valide jusqu'au 15 mars 2015.

En vertu de la résolution CA-2015-004, adoptée le 15 janvier 2015, un des trois membres a été changé. Ainsi, depuis cette date, les trois membres sont Isabelle Poissant, Linda Lebrun et Alain Brière.

En vertu de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, il est possible de nommer un administrateur pour un mandat de trois (3) ans.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision: 05/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Renouvellement du mandat des personnes nommées par la Société pour agir à titre d'administrateurs du Régime de retraite des employés désignés de la Société de transport de Montréal

Démarche, solution proposée et conclusion

Procéder à la nomination, pour une période de trois (3) ans, de mesdames Isabelle Poissant et Linda Lebrun ainsi que de monsieur Alain Brière à titre d'administrateurs du Régime de retraite des employés désignés de la Société de transport de Montréal.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

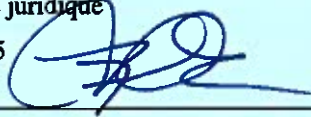
Préparé par : Service des régimes de retraite

Nom : Lyne Claude

Titre : Conseillère juridique

Date : 2015-02-05

Signature : _____



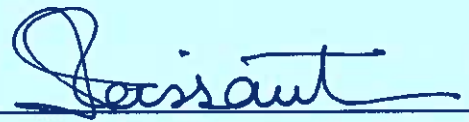
Service : Service des régimes de retraite

Nom : Isabelle Poissant

Titre : Directrice

Date : 2015-02-05

Signature : _____



RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Renouvellement du mandat des personnes nommées par la Société pour agir à titre d'administrateurs du Régime de retraite des employés désignés de la Société de transport de Montréal

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: Linda LeBlond

Date: 27 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: **14.5**
Assemblée du: **4 MARS 2015**
Résolution numéro: **CA-2015-067**

Recommandation

1. Conformément à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (L.R.Q. c. R-15.1) et au règlement adopté par la Société en cette matière, de renouveler le mandat des huit membres nommés par la Société pour siéger au Comité du Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN), à savoir :

Mesdames Céline Desmarteau, Pascale Dionne, Sylvie Tremblay, Angèle Dubé, Marie-Claude Léonard et Linda Lebrun ainsi que Monsieur Alain Brière; le directeur général de la Société étant membre d'office et président de ce Comité;

2. Que ces nominations entrent en vigueur à compter du 15 mars 2015 et demeurent en force jusqu'au 15 mars 2018 inclusivement, sauf en cas de remplacement anticipé par le Conseil d'administration;

3. La présente recommandation remplace la résolution CA-2015-005, adoptée le 15 janvier 2015, ainsi que toute autre résolution se rapportant au même sujet.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

\$ Toutes taxes incluses

Requérant : Service des régimes de retraite

Nom : Isabelle Poissant

Titre : Directrice

Date : 2015-02-05

Signature :

D.E. responsable : Gestion des RH et services partagés

Nom : Alain Brière

Titre : Directeur exécutif

Date : 2015-02-05

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin

• Le mandat des personnes nommées par la Société pour siéger au Comité du régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN) ne peut excéder un terme de trois ans, tel que prévu à l'article 19 du règlement du Régime de retraite. La date de fin du mandat actuel est fixée au 15 mars 2015 selon la résolution CA-2012-067 adoptée le 7 mars 2012, d'où la nécessité de renouveler ledit mandat.

• Il importe également que ces nominations entrent en vigueur avant la tenue de la prochaine assemblée du Comité du Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN) fixée au 27 mars 2015.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision : 05/02/2015

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Renouvellement du mandat des personnes nommées par la Société pour siéger au Comité du régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN)

Démarche, solution proposée et conclusion

Considérant que le mandat des personnes nommées par la Société pour siéger au Comité du régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN) prend fin le 15 mars 2015;

Considérant qu'il est pertinent de renouveler pour un autre terme de trois (3) ans le mandat des huit (8) membres nommés par la Société pour siéger au Comité du Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN);

Considérant que la prochaine réunion de ce Comité de retraite est le 27 mars 2015;

Pour ces motifs, nous requérons :

le renouvellement du mandat des huit (8) personnes nommées par la Société pour siéger au Comité du régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN), du 15 mars 2015 au 15 mars 2018.

Le tout tel que proposé dans la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Développement durable

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13):

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Service des régimes de retraite

Nom : Lyne Claude

Titre : Conseillère juridique

Date : 2015-02-05

Signature : _____



Service : Service des régimes de retraite

Nom : Isabelle Poissant

Titre : Directrice

Date : 2015-02-05

Signature : _____



RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Renouvellement du mandat des personnes nommées par la Société pour siéger au Comité du régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN)

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre :				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: Linda Leprieux

Date: 27 février 2015

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 14.6
Assemblée du: 4 Mars 2015
Résolution numéro: CA-2015-068

Recommandation Paiement factures AMT 2013-2014 utilisation des équipements métropolitains

Autoriser le paiement des factures suivantes de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) relatives à l'utilisation des équipements métropolitains :

90005923 : - 10 615,00 \$ (ajustement pour 2011-2012)
90004400 : 1 045 362,43 \$ (2013 selon base budgétaire)
90006555 : 168 884,61 \$ (ajustement pour 2013 selon réel)
90006699 : - 89 715,99 \$ (ajustement pour 2013)
90006730 : 1 252 962,24 \$ (2014 selon base budgétaire)

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ

2366878,29 \$ Toutes taxes incluses

Requérant: Budget & investiss./ Planif. & dével.réseaux

Nom: Alain Fraser / Marc Bélanger

Titre: Directeur

Date: Alain Fraser

Signature: Marc Bélanger

D.E. responsable: Fin.& Contrôle/ Planif, Mark & Comm

Nom: Linda Lebrun / Denise Vaillancourt

Titre: Directrice exécutive

Date: Linda Lebrun / Denise Vaillancourt

Signature: 13/2/2015

Secrétaire de l'assemblée: C. F. F. F. F. F.

Exposé du besoin

La Loi sur l'AMT permet à l'AMT de facturer l'utilisation des équipements métropolitains, soit pour les terminus, les voies réservées et les stationnements. L'AMT facture annuellement la STM, sur base budgétaire tout d'abord, suivie d'une facture ajustée pour refléter la différence entre la facture sur base budgétaire et les coûts réels. Avant de procéder au paiement des factures de 2013, nous attendons de recevoir certaines informations qui ont été reçues à la fin de l'année 2014. En plus des factures de 2013, nous demandons au Conseil d'administration d'autoriser celle de 2014 qui est sur la base des coûts budgétisés.

En vue de pouvoir faire un meilleur suivi des factures qui sont payées à l'AMT relativement à l'utilisation des équipements métropolitains, la note de crédit représentant un ajustement pour 2011 et 2012 est aussi incluse avec cette recommandation.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin*

Date de révision:

CLIQUER POUR METTRE À JOUR

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Autorisation de paiement des factures de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) relatives à l'utilisation des équipements métropolitains

Démarche, solution proposée et conclusion

La Loi sur l'AMT permet à l'AMT de fixer des tarifs pour l'utilisation des infrastructures et équipements métropolitains. Pour la STM, la facturation porte sur les terminus suivants : Angrignon, Côte-Vertu, Henri-Bourassa sud et Radisson, sur les voies réservées suivantes : Newman, Côte-des-Neiges/René-Lévesque/Parc, Henri-Bourassa, Sherbrooke est, Laurentien et Côte-Vertu ainsi que les stationnements Cartier, Montmorency, Namur, Radisson et Sherbrooke. L'AMT effectue la répartition des coûts et la facturation aux AOT de la manière suivante :

Répartition des coûts :

Terminis : au prorata du nombre de quais d'embarquement de l'AOT par rapport au nombre total

Voies réservées : au prorata des kilomètres parcourus par l'AOT sur la voie réservée par rapport au nombre total

Stationnements : selon les AOT qui les utilisent où l'AMT précise qu'une AOT est considérée desservie si la clientèle du stationnement l'utilise pour accéder au service de l'AOT

Pour les terminus et les voies réservées, les données ont été validées par le Service Planification et Développement des réseaux. Dans tous les cas, les calculs ont été validés par le Service Budget et Investissements.

Facturation :

La facturation des coûts alloués par AOT se fait en fonction d'un taux de 40 % fixé par l'AMT. Une facture préliminaire sur base budgétaire est envoyée en cours d'année suivie d'une autre sur une base réelle. Les factures à payer sont celles indiquées à la section "recommandation".

La facture # 90006699 représente une note de crédit de 89 715,99 \$ et concerne un ajustement de 80 665,76 lié à une aide spéciale annoncée au budget AMT 2013 ainsi que d'un allègement de 9 050,23 \$ relatif aux coûts 2013 du terminus Radisson. La facture # 90005923 est une note de crédit en rapport avec la facturation 2011 et 2012.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comités GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Développement durable Précisez les liens avec les objectifs du Plan de développement durable 2020 et, lorsqu'applicable, avec les principes de la Directive sectorielle en approvisionnement responsable (DS APP 006).

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par :

Division Budget

Nom: Sylvain Thibault

Titre: Conseiller corporatif - dossiers stratégiques

Date: 13 Février 2015

Signature: Sylvain Thibault

Service :

Budget et Investissements

Nom: Alain Fraser

Titre: Directeur

Date: 13 février 2015

Signature: Alain Fraser

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Autorisation de paiement des factures de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) relatives à l'utilisation des équipements métropolitains

Informations financières

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	97100			
Compte	553990			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Autre:				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	2.366.878,29\$			2.366.878,29

1. S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA CAD

-	2015	2016	2017 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2017, indiquer le total des années 2017 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certificat du trésorier

Certificat requis : Oui Non

Les fonds sont disponibles : Oui Non

Trésorier: Linda LeBlond

Date: 27 février 2015